

RAPPORT 2015
SUR L'ÉTAT DU SYSTÈME D'INFORMATIONS SUR
LE MARCHÉ DU TRAVAIL (SIMT) AU TOGO

Juillet 2016

Sommaire

Sommaire	3
Sigles et abréviations.....	5
Rappel de la vision du pays en matière de développement et cadres de politique sur le marché du travail	8
Avant-propos.....	9
Remerciements.....	10
Résumé exécutif	11
Introduction.....	13
Contexte de mise en œuvre du SIMT : environnements juridique, institutionnel et politique	15
Partie 1	
I. Environnements juridique et institutionnel.....	17
1. Le Système statistique national (SSN) et la Stratégie nationale de développement de la Statistique (SNDS).....	17
2. Signature et ratification de la charte africaine de la statistique	17
3. La coordination du Système d'informations sur le marché du travail	18
II. Environnements politique et stratégique.....	18
1. Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE).....	18
2. Politique nationale de l'emploi	18
3. Politique nationale de la protection sociale	19
4. Politique nationale du travail	20
5. Rappel des conventions relatives à l'emploi et au travail ratifiées par le Togo .	21
6. Plan sectoriel de l'éducation (PSE).....	22
État du Système d'informations sur le marché du travail en 2015.....	25
Partie 2	
I. Dispositions règlementaires et stratégiques.....	27
a. Reformes au sein du système statistique national en 2015	27
b. Système statistique national (SSN).....	27
c. La deuxième Stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS II)	27
d. Formation professionnelle.....	28
II. État de mise de réalisation du plan d'actions de 2015	28
III. Résultats des différentes activités menées sur le marché du travail	33
a. Coordination et production d'information sur le marché du travail en 2015.....	33
b. Principales activités menées sur le marché du travail par le MDBAJEJ, l'ANPE, la DGE et la DGT:	33
c. Emplois créés à travers le programme national d'investissement agricole et de la sécurité alimentaire (PNIASA).....	36
d. Emplois créés dans le secteur de l'environnement.....	37
e. Emplois créés dans le secteur des infrastructures et des transports.....	39
f. Situation de l'emploi de la fonction publique en 2015.....	40

g. Recrutement des enseignants dans les Universités publiques	41
h. Principaux résultats relatifs à la formation.....	41
i. Résultats des examens scolaires et professionnels.....	43
IV. Besoins et demandes en statistiques du marché du travail	44
V. Plan d'actions de 2016	45
VI. Perspectives	49

Partie 3

Situation du marché du travail en 2015 : résultats des différentes études et collectes relatives à l'emploi, au travail et à la formation réalisées en 2015	51
Conclusion	56
Annexes	57

Sigles et abréviations

ADAPT :	Adaptation de l'agriculture au changement climatique
AFD :	Agence française de développement
AFRISTAT :	Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne
AGRISEF :	Accès des agriculteurs au service financier
AIDE :	Appui à l'insertion et au développement de l'embauche
AJSEF :	Accès des jeunes au service financier
ANPE :	Agence nationale pour l'emploi
ANVT :	Agence nationale du volontariat au Togo
APSEF :	Accès des pauvres au service financier
AUF :	Agence universitaire de la francophonie
BG :	Budget général
BIE :	Budget d'investissement et d'équipement
BIDC :	Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO
BIT :	Bureau international du travail
BM :	Banque mondiale
BOAD :	Banque ouest africaine de développement
CASEF :	Centre administratif des services économique et financier
CDD :	Contrat à durée déterminée
CEDEAO :	Communauté économique des états de l'Afrique de l'ouest
CEFE :	Compétences économiques par la formation d'entrepreneurs
CERAAS :	Centre d'études régional pour l'amélioration de l'adaptation à la sécheresse
CERSA :	Centre d'excellence régionale pour les sciences aviaires
CFMI :	Centre de formation aux métiers de l'industrie
CIPRES :	Conférence interafricaine de la prévoyance sociale
CNJ-Benin :	Conseil national de la jeunesse-Bénin
CNPPS :	Conseil national de la promotion de la protection sociale
CNS :	Conseil national de la statistique
CNS :	Centre national spécialisé
COD :	Coordination opérationnelle déléguée
CPSE :	Comité du plan sectoriel de l'éducation
CPCAT :	Conseil permanent des chambres d'agriculture du Togo
CPC :	Centrale de producteur de céréales
CRA :	Centre de ressources artisanales
CRAF :	Centre de recherche agronomique de la zone forestière
CERDI :	Centre d'études et de recherche pour le développement international
CVA :	Chaine de valeur ajoutée
DAC :	Direction des affaires communes
DACE :	Département d'appui à la création d'emploi
DACUM :	Developing a curriculum
DE :	Demandeur d'emploi
DEJ :	Direction de l'emploi des jeunes
DEP :	Direction des études et de la planification

DES :	Direction de l'enseignement supérieur
DEST :	Direction de l'enseignement secondaire technique
DFPA :	Direction de la formation professionnelle et de l'apprentissage
DGE :	Direction générale de l'emploi
DOE :	Département de l'observatoire de l'emploi
DOPP :	Département de l'orientation professionnelle et de la prospection
DPA :	Direction de la pêche et de l'aquaculture
DPFI :	Direction de la promotion de la finance inclusive
DPPE :	Direction de la planification, de la prospective et de l'évaluation
DPV :	Direction de la protection des végétaux
DRST :	Direction de la recherche scientifique et technique
DSRP :	Direction des statistiques, de la recherche et de la planification
ESOP :	Entreprise de services aux organisations des producteurs
ETFP :	Enseignement technique et formation professionnelle
ETVA :	Enquête de transition de l'école vers la vie active
FAIEJ :	Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes
FBS :	Farmers business school
FEM :	Fonds pour l'environnement mondial
FNAFPP :	Fonds national d'apprentissage de formation et de perfectionnement professionnels
FNFI :	Fonds national de la finance inclusive
FPI :	Formation professionnelle d'insertion
FUPROCAT :	Fédération des unions de groupements de producteurs de café et de cacao du Togo
GAFSP :	Global agriculture and food security programme (Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire)
GFRP :	Global food response programme
GPC :	Groupement de producteurs de coton
GR :	Génie rural
HIMO :	Haute intensité de main d'œuvre
ICAT :	Institut de conseil et d'appui technique
IDA :	Association internationale pour le développement
INADES :	Institut africain pour le développement économique et social
INSEED :	Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques
ITRA :	Institut togolais de recherche agronomique
MEL :	Maison de l'entrepreneuriat de Lomé
MERF :	Ministère de l'environnement et des ressources financières
MFPTRA :	Ministère de la fonction publique, du travail et de la réforme administrative
MPD :	Ministère de la planification du développement
MT :	Marché du travail
ODD :	Objectifs de développement durable
OEF :	Observatoire de l'emploi et de la formation
OIT :	Organisation internationale du travail

OMD :	Objectifs du millénaire pour le développement
ONG :	Organisation non gouvernementale
PADAT :	Programme d'appui au développement agricole au Togo
PAIPJA :	Projet d'appui à l'insertion professionnelle des jeunes artisans
PAO :	Plan d'actions opérationnel
PDC-Plus :	Projet de développement communautaire et des filets sociaux
PDC-ZU :	Projet de développement communautaire en zone urbaine
PERI :	Projet éducation et renforcement institutionnel
PERREM :	Entrepreneurial pour le renforcement des capacités en reliure de manuels
PM :	Pour mémoire
PNE :	Politique nationale de l'emploi
PNIASA :	Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire
PNPER :	Projet national de promotion de l'entreprenariat rural
PNPS :	Politique nationale de la protection sociale
PNT :	Politique nationale du travail
PPAAO :	Projet de productivité agricole en Afrique de l'ouest
PPP :	Partenariat public-privé
PPTD :	Programme pays pour le travail décent
PRADEB :	Programme d'appui au développement à la base
ProDRA :	Programme de développement rural y compris l'agriculture
PRT :	Plantes à racines et tubercules
PSAEG :	Projet de soutien aux activités économiques des groupements
PSE :	Plan sectoriel de l'éducation
PSN :	Programme statistique nationale
PSNEJ :	Plan stratégique national pour l'emploi des jeunes
QUIBB :	Questionnaire des indicateurs de base du bien-être
RAJEC :	Réseau des anciens de la jeunesse estudiantine catholique
ROAME :	Répertoire opérationnel africain des métiers et emplois
SAP :	Services à la personne
SCAC :	Service de coopération et d'action culturelle
SCAPE :	Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi
SG :	Secrétariat général
SIMT :	Système d'informations sur le marché du travail
SNDS :	Stratégie nationale de développement de la statistique
SNFS-CSU :	Stratégie nationale de financement de la promotion de la protection sociale vers la couverture sanitaire universelle
SRI :	Système de riziculture intensif
SSN :	Système statistique national
TRE :	Technique de recherche en emploi
UE :	Union européenne
UEMOA :	Union économique et monétaire ouest africaine
UTCC :	Unité technique café-cacao

Rappel de la vision du pays en matière de développement et cadres de politique sur le marché du travail

Soucieux de la persistance de la situation de pauvreté au Togo, le gouvernement a clairement énoncé la vision du pays définie dans la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE) adoptée le 29 août 2013. Cette vision est de faire du Togo « un pays émergent d'ici 15 à 20 ans, respectueux des droits de l'Homme et promouvant l'État de droit ». L'objectif poursuivi est d'accélérer la croissance en vue de réduire la pauvreté et les inégalités en créant des emplois avec des effets multiplicateurs aussi bien sur le niveau des revenus, que sur la qualité de vie des Togolais.

De cette vision globale de développement, découle celle de la Politique nationale de l'emploi (PNE) qui soutient qu'à l'horizon 2030, la plupart des Togolais, sans discrimination aucune et en âge de travailler, disposent d'un emploi décent, de qualité dans l'équité, dans un environnement de croissance économique accélérée inclusive et dans un climat politique et social stable. Dans la même optique, la Politique nationale du travail (PNT) contribue à l'émergence du Togo en garantissant un niveau de compétitivité élevé à l'ensemble des entreprises et un travail décent à tous les travailleurs, grâce au fonctionnement harmonieux du marché du travail.

Pour renforcer cette vision du Togo, les Objectifs de développement durable (ODD) adoptés en septembre 2015 ont recommandé aux États signataires de promouvoir des politiques de développement qui favorisent la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat et stimulent la croissance des microentreprises et des Petites et moyennes entreprises (PME) tout en facilitant leur intégration dans le secteur formel.

Avant-propos

La quatrième publication du rapport SIMT retrace la dynamique observée sur le marché du travail au Togo en 2015. C'est un précieux outil d'aide à la décision mis à la disposition des principaux acteurs de la chaîne emploi-formation. La prise de mesures idoines visant une réelle promotion de l'emploi et de la formation ainsi que leur incidence sur la réduction durable de la pauvreté est une constance de l'action gouvernementale.

L'emploi décent, par le fait qu'il constitue le vecteur principal de la redistribution de la richesse et de l'amélioration des conditions de vie des populations, est une priorité du gouvernement.

Cette édition du rapport présente la situation du marché du travail, notamment les réglementations, les études réalisées et l'état d'exécution des projets et programmes relatifs à l'emploi et à la formation. Elle a été élaborée par une équipe pluridisciplinaire composée des cadres de l'administration publique placée sous la coordination du Département de l'observatoire de l'emploi (DOE) de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE).

Le Directeur général,

Edmond Comlan AMOUSSOU

Remerciements

Nous voudrions témoigner notre gratitude au Gouvernement togolais qui a financé le processus d'élaboration du présent rapport annuel sur le Système d'informations sur le marché du travail.

Nos reconnaissances particulières à toute l'équipe de l'ANPE pour son soutien et sa précieuse contribution à la réalisation de ce document.

Nos remerciements vont également à Monsieur ABBEY Kokouvi Délali, Directeur de l'Observatoire de l'emploi qui a coordonné le processus et aux autres membres de l'équipe de rédaction composée de :

Mme AGLOBO Djigbodi et MM. POUTOULI Essohéina, TIANKPA Yacoubou, ATTA Eyawélé, SEGLA Komi A. et NYAVO Messan Amévi (ANPE/MFPTRA),

M. ISSAKA Kamilou (DGE/MFPTRA) et M. SOGBO Komlavi Efanam (DGT/MFPTRA),

M. KOUSSEMA Détéorafida (DPPE/MESR),

MM. AGBOBLY-ATAYI Ayikoué et FANKEBA Souradji (INSEED/MPD),

MM. PANTOM Mitayiko et BINAFAAME Kohan Kidékiyime (DJEJ/MDBAJEJ),

M. ISSAKOU Bayor-Antarou (DFPA/METFP),

M. SEGOH Komla Martin (DPPSE/MAEH),

M. EDOH-AZIANGA Atissogbi (DEP/MERF),

M. DAYO Agbonka N'sougan (du SG/MIT).

Que toutes les personnes de bonne volonté qui ont œuvré, de près ou de loin à l'élaboration de ce document trouvent ici l'expression de notre profonde et sincère gratitude.

Résumé exécutif

L'État togolais, dans sa lutte contre le chômage et le sous-emploi a entrepris un ensemble d'actions visant la promotion de l'emploi et de la formation. Les résultats obtenus dans la mise en œuvre des politiques de ces deux secteurs en 2015 sont capitalisés dans le rapport sur le Système d'informations du marché du travail (SIMT).

Le contexte national du SIMT en 2015 est marqué, dans le domaine des statistiques, par l'adoption d'un décret fixant les attributions, l'organisation et les modalités de fonctionnement de l'INSEED et la finalisation du statut du personnel ainsi que du règlement intérieur. Dans ce cadre, une étude d'état des lieux du Système statistique national (SSN) et l'identification des besoins pour le suivi des politiques et stratégies de développement ont été réalisées.

La coordination du SIMT au Togo est assurée par le Département de l'observatoire de l'emploi (DOE) de l'ANPE. Cette institution, en instance d'autonomisation, deviendra Observatoire de l'emploi et de la formation (OEF). Dans la réalisation de ses missions, le DOE est confronté à une insuffisance de statistiques sur l'emploi et la formation au plan national. Pour combler en partie ce manque des statistiques sur l'emploi, une enquête emploi – secteur informel est prévue pour 2016-2017. Il faut signaler que les enquêtes spécifiques formation n'ont jamais été réalisées.

Dans le cadre de la réalisation des politiques d'emploi, la Direction de la promotion de la finance inclusive (DPFI) et l'Agence nationale du volontariat au Togo (ANVT) ont été opérationnalisées. De plus, deux textes d'application du code de l'artisanat et des textes des Centres de ressources artisanales (CRA) ont été élaborés et validés.

Dans le secteur de l'éducation, un projet de loi portant orientation de l'enseignement supérieur est soumis à l'Assemblée nationale pour vote après son adoption par le Gouvernement. Pour tenir compte des réformes introduites dans le sous-secteur et assurer l'adéquation formation emploi, le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche a élaboré et validé deux textes portant attributions et organisation des services techniques du Ministère, un texte portant création d'une carte universitaire et deux projets de décret, l'un portant politique nationale de recherche et l'autre portant statut des chercheurs. Le Ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle a pris l'arrêté n°2015/005/METFPI/CAB/SG du 4 avril 2015 portant ouverture de l'examen du Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) aux artisans nantis du Certificat de fin d'apprentissage (CFA).

Dans la mise en œuvre des activités inscrites dans le plan d'actions du SIMT en 2015, au niveau de la promotion de l'emploi, l'ANVT a mobilisé 2 194 volontaires nationaux diplômés dont 561 femmes et déployé 1000 jeunes (446 femmes) déscolarisés comme volontaires nationaux. Le nombre de demandeurs d'emploi (DE) inscrits et reçus en entretien par l'ANPE s'élève à 5 099 (dont 50 réfugiés et 27,5% de femmes). Sur le programme AIDE, 367 primo demandeurs ont été placés en stage et la prospection de 153 entreprises a permis de dénicher 491 offres dont 47 à l'intérieur. L'ANPE a aussi assisté 69 entreprises dans leur recrutement pour un total de 811 emplois. A travers les travaux HIMO menés par le PDC-plus et le PDC-ZU, 7 968 emplois temporaires ont été créés au profit des jeunes.

Concernant l'entrepreneuriat, l'ANPE a sensibilisé 681 jeunes et formé 430 potentiels entrepreneurs en création et gestion d'une micro entreprise. De plus, 781 jeunes dont 100 réfugiés du site de Baguida ont été sensibilisés par l'ANPE à l'esprit entrepreneurial. Le Fonds national de la finance inclusive (FNFI) a touché 228 461 bénéficiaires. Le Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes (FAIEJ) a formé 2 845 jeunes en entrepreneuriat dont 1 203 femmes pour 290 projets de micro-entreprises (73 créées par les femmes) et pour 870 emplois générés (219 pour les femmes). La promotion des activités génératrices de revenus (AGR) a permis d'accompagner 1 272 groupements et 35 fédérations de groupements en formation et appui en microcrédits à travers les projets PSAEG/PRT.

Au niveau du secteur de l'Artisanat, 1 500 maîtres artisans ont été formés en gestion de micro-entreprises. Dans le secteur de l'agriculture, plus de 15 000 emplois ont été créés. Dans le secteur de l'environnement, les projets ont permis de toucher 13 802 personnes et financé plus de 750 personnes en AGR. Pour le secteur des infrastructures et des transports, 3 587 emplois (0,3% occupés par les femmes) ont été générés.

La Direction générale du travail (DGT) a réalisé 1 473 visites d'entreprises, supervisé 156 élections de délégués du personnel, installé 42 comités de sécurité et santé au travail au sein des entreprises ; réglé 6 598 conflits, visé 1 433 Contrats à durée déterminée (CDD) des nationaux dont 147 pour les femmes. Enfin, l'effectif du personnel immatriculé à la Fonction publique s'élevait à 44 504 (21% de femmes) avec une prédominance des agents des catégories B et A2 qui représentent respectivement 34,3% et 20,0%.

Dans le domaine de la formation, le METFP a formé 509 apprentis dont 04 filles selon l'approche du système dual/alternance. De plus, des formations ont été organisées à l'endroit de 40 responsables des structures universitaires. Dans l'optique d'adapter les formations dispensées aux réalités socioéconomiques du pays, les curricula de 22 filières de formation universitaire ont été actualisés. Les taux de réussite aux différents examens ont été de: 92,2% au CFA, 80,9% au CAP. Ces taux sont plus bas au BAC I (51,4%), BAC II (49,2%) et BTS (43,8%).

L'analyse des indicateurs du marché du travail basés sur les résultats de l'enquête QUIBB 2015 montre un taux de chômage estimé à 3,4% et un taux de sous-emploi de 25,8% dans la population active. La proportion des jeunes de 15-24 ans (ni en emploi, ni en éducation et ni en formation) est de 27,0%. La proportion de l'emploi salarié représente 36,5% du total des emplois rémunérés excepté les emplois agricoles et indépendants. La proportion des travailleurs pauvres est de 46,3% et est plus élevée dans le milieu rural (62,3%) que dans le milieu urbain (28,7%).

Introduction

La problématique de l'emploi constitue une préoccupation majeure pour tout gouvernement. Aussi, l'État togolais a-t-il fait de la lutte contre le chômage et le sous-emploi estimés à 28,3% selon l'enquête QUIBB 2015, un point central de l'action gouvernementale. Ainsi, le gouvernement a entrepris un ensemble d'actions visant la promotion de l'emploi et de la formation. Dans cette optique, il a adopté et mis en œuvre la politique quinquennale de développement (SCAPE, 2013-2017) et des politiques sectorielles à savoir la politique nationale de l'emploi (PNE, 2014-2018) avec son plan d'actions opérationnel, le Plan stratégique national pour l'emploi des jeunes (PSNEJ, 2013-2017) auquel est adossé le programme pour l'emploi des jeunes (PEJ, 2013-2017) et le Plan sectoriel de l'éducation (PSE, 2014-2025) avec son cadre de dépenses à moyen terme.

La mise en œuvre des actions inscrites dans ces différentes politiques produit des résultats qu'il faut capitaliser pour rendre compte annuellement des efforts consentis dans les secteurs de l'emploi et de la formation. Le rapport 2015 sur le SIMT constitue donc une source d'informations sur, non seulement les évolutions du marché du travail, mais aussi les points d'amélioration afin de faciliter la prise de décisions pour orienter les actions dans un sens jugé souhaitable pour le bien-être de la population en général et des groupes vulnérables (jeunes, femmes, personnes handicapées,...) en particulier.

Le présent rapport fait une revue de l'environnement politique et institutionnel devant favoriser le développement du SIMT en 2015, met un accent sur la situation du marché du travail et s'ouvre sur les perspectives.

Partie 1

**CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DU SIMT : ENVIRONNEMENTS JURIDIQUE,
INSTITUTIONNEL ET POLITIQUE**

I. Environnements juridique et institutionnel

1. Le Système statistique national (SSN) et la Stratégie nationale de développement de la Statistique (SNDS)

Depuis plus d'une décennie, le Système statistique national (SSN) a connu de profondes mutations visant à rendre plus performant l'appareil statistique national. Dans le souci d'améliorer la production des données pour une Gestion axée sur les résultats, le Togo a élaboré et mis en œuvre entre 2009 et 2013, sa première Stratégie nationale de développement statistique (SNDS).

En 2011, la loi n°2011-014 portant organisation des activités statistiques au Togo a été adoptée et promulguée. Cette loi a défini un nouveau cadre juridique, institutionnel et organisationnel pour le Système statistique national avec la création du Conseil national de la statistique (CNS), comme organe de coordination de la production statistique. Ce conseil a pour missions de :

- définir les orientations générales de la politique statistique nationale;
- approuver le programme indicatif pluriannuel des activités statistiques;
- approuver le programme annuel des activités statistiques établi en conformité avec les objectifs du programme pluriannuel;
- approuver les rapports annuels d'exécution des programmes d'activités statistiques;
- mobiliser les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à la réalisation du programme statistique national;
- attribuer un visa à toute opération statistique sur le territoire national.

Il veille donc à la coordination des activités statistiques du Système statistique national, au respect des principes fondamentaux qui les régissent et assure la concertation entre les producteurs et les utilisateurs de l'information statistique.

Cette loi est accompagnée d'un décret relatif à la composition et au fonctionnement de l'activité statistique au Togo et d'un arrêté de nomination des membres des comités sectoriels.

2. Signature et ratification de la charte africaine de la statistique

Dans le souci de susciter les prises de décisions basées sur les informations statistiques, de renforcer les capacités statistiques en Afrique et de mettre en place un cadre juridique commun pour le développement des statistiques sur le continent, les Chefs d'État et de gouvernement ont adopté la charte africaine lors de la douzième conférence ordinaire de la Statistique en février 2009 à Addis-Abeba (Éthiopie).

Depuis son adoption, trente-deux (32) pays africains ont signé la charte et seulement dix-sept (17) l'ont ratifiée. Le Togo a procédé à sa ratification le 11 juin 2014.

3. La coordination du Système d'informations sur le marché du travail

La coordination du Système d'informations sur le marché du travail au Togo est assurée par le Département de l'observatoire de l'emploi (DOE) de l'ANPE. Cette structure, pour bien assumer son rôle au sein du SIMT, a entamé la mise en place d'un réseau de partenaires. Ainsi, l'Observatoire de l'emploi disposera dans chaque structure productrice d'informations sur l'emploi et la formation d'un point focal. Il faut rappeler que l'Observatoire de l'emploi est en voie d'autonomisation pour devenir un Observatoire de l'emploi et de la formation (OEF).

Il est à souligner que le SIMT souffre de l'insuffisance de production des statistiques sur l'emploi et la formation. Les seules enquêtes qui permettent aujourd'hui de disposer de quelques statistiques sur l'emploi sont les enquêtes QUIBB et ETVA qui contribuent au calcul de certains indicateurs de la formation. Toutefois, il est prévu pour la période 2016-2017 une enquête emploi – secteur informel qui prendra en compte les unités de production informelle. Les enquêtes spécifiques formation n'ont jamais été réalisées. Par ailleurs, les statistiques de sources administratives sont difficilement accessibles à cause de l'insuffisance dans leurs productions et dans leur archivage. Tous ces faits rendent compliquées la coordination et la gestion de l'information au niveau du SIMT.

II. Environnements politique et stratégique

1. Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE)

La SCAPE qui est la traduction de la vision nationale de développement à moyen terme est à sa troisième année de mise en œuvre en 2015. A cet effet, le rapport bilan de 2015 a relevé des avancées dans le cadre de la promotion de l'emploi et du travail décent. Cependant, les défis à relever dans le cadre de la promotion de l'emploi et du travail décent restent inchangés au regard des résultats obtenus par rapport aux cibles fixées. Les principaux défis en matière de promotion de l'emploi et du travail décent sont :

- un sous-emploi (24,9%) préoccupant et un chômage (3,4%) qui touchent particulièrement les jeunes;
- une faible coordination des actions d'emplois en faveur des jeunes;
- une faible visibilité des informations relatives au marché du travail pour aider à la prise de décisions,
- une prédominance du secteur informel et un environnement de création d'emplois qui reste à améliorer.

2. Politique nationale de l'emploi

Au cours de l'année 2015, le Gouvernement togolais a poursuivi la mise en œuvre de la Politique nationale de l'emploi (PNE) adoptée en 2014 afin de promouvoir l'emploi et réduire la pauvreté. La PNE couvre la période 2014-2018 et a pour principal objectif d'accroître les opportunités d'emplois décents. A cet effet, elle se fixe comme objectifs

spécifiques de réduire les taux de chômage et de sous-emploi respectivement de 0,50% et de 1% par an.

La PNE a quatre orientations stratégiques à savoir :

- l'amélioration de la capacité d'absorption de la main d'œuvre ;
- la facilitation de l'accès des groupes vulnérables (personnes handicapées, jeunes et femmes) et migrants à l'emploi ;
- le renforcement de la gouvernance du marché de l'emploi et
- l'amélioration de l'employabilité de la main-d'œuvre.

En 2015, en vue de faciliter l'appropriation et la mise en œuvre de cette politique, la Direction générale de l'emploi (DGE) a procédé au lancement et à la vulgarisation du document de la PNE et de son Plan d'action opérationnel (PAO) à Lomé.

Des actions ont été menées par différents ministères dans le cadre du Programme pour l'emploi des jeunes (PEJ) prévu dans le Plan stratégique national pour l'emploi des jeunes (PSNEJ) adopté en 2014 dont l'objectif est d'assurer une meilleure contribution du secteur de l'emploi des jeunes à l'accélération de la croissance économique en offrant à ceux-ci plus d'opportunités d'accès à l'emploi salarié ou indépendant décent et durable.

Au niveau du Ministère du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et l'emploi des jeunes (MDBAJEJ), au titre des actions réalisées figurent :

- l'élaboration et la validation de deux textes d'application du code de l'artisanat et des textes des Centres de ressources artisanales (CRA);
- la création et l'opérationnalisation de la Direction de la promotion de la finance inclusive (DPFI);
- l'opérationnalisation de l'Agence nationale du volontariat au Togo (ANVT).

3. Politique nationale de la protection sociale

La Politique nationale de la protection sociale (PNPS) a pour objectif général la protection de la population contre les vulnérabilités et les risques sociaux. Elle repose sur trois axes principaux :

- le premier vise à renforcer et à étendre le système contributif d'assurance sociale fiable et économiquement viable, qui apporte une réponse aux risques liés à la santé, aux maladies professionnelles et accidents de travail, à la vieillesse, aux décès, aux invalidités et à la prise en charge des besoins des enfants. Il s'intéresse aux agents publics et assimilés, aux salariés du privé, aux indépendants, aux travailleurs de l'économie informelle et agricole ainsi que toutes autres populations ayant les capacités de contribuer à des régimes d'assurance contributive. Les défis et enjeux cruciaux liés au système actuel d'assurance sociale restent la pérennité financière, la gouvernance, la couverture et l'extension au-delà du secteur formel sont pris en compte par la PNPS ;

- le deuxième permet de prévenir l'indigence et de renforcer le capital humain des personnes les plus vulnérables, notamment celles ayant des enfants par le biais d'un système intégré de filets sociaux de sécurité qui répondent aux besoins des pauvres chroniques, des individus affectés par des chocs et des catastrophes ainsi que des groupes vulnérables spécifiques et de faciliter leur accès aux services sociaux de base ;
- le dernier axe consiste à promouvoir les conditions de travail décent pour tous les travailleurs et à renforcer l'employabilité, l'accès aux emplois et aux revenus des groupes souvent exclus du marché du travail en lien avec les politiques nationales du travail et de l'emploi. Il prend en compte tous les exclus du marché du travail notamment les jeunes, les femmes et les personnes handicapées et tous les travailleurs à risque d'une situation d'absence de conditions de travail décent.

La protection sociale considère que l'emploi est la source principale de création de richesses et de renforcement des capacités des populations à se prendre en charge. Dans ce cadre, elle entend que chaque travailleur ait droit à des conditions de travail décent et puisse accéder à un minimum de protection sociale le protégeant contre les risques liés au travail.

4. Politique nationale du travail

La vision de la Politique nationale du travail (PNT) est de contribuer à l'émergence du Togo en garantissant un niveau de compétitivité élevé à l'ensemble des entreprises et un travail décent à tous les travailleurs, grâce au fonctionnement harmonieux de son marché du travail à l'horizon 2030.

Cette vision s'inspire des instruments internationaux de référence tels que la déclaration de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur la justice sociale pour une mondialisation équitable (juin 2008), l'Agenda pour le travail décent en Afrique (2007-2015) et les conclusions de la 12^{ème} Réunion régionale africaine de l'OIT (octobre 2011).

La réalisation d'une telle vision exige d'abord de faire du secteur du travail un instrument de progrès qui consiste à favoriser, inciter, attirer et sécuriser les investissements tout en veillant à l'épanouissement de l'Homme au travail. Elle demande ensuite une humanisation du travail salarié et une facilitation de la création de richesses par les travailleurs. Il s'agit donc de mettre en place des conditions nécessaires pour offrir à chaque togolaise et à chaque togolais en âge de travailler, un travail décent.

L'objectif général de la PNT est de contribuer à l'amélioration des conditions de travail et de favoriser l'accès de tous les togolais à un travail décent. Cet objectif général est décliné en trois objectifs spécifiques :

- promouvoir le respect des principes et droits fondamentaux au travail ;
- garantir des conditions de travail décent pour les travailleurs de tous les secteurs d'activités ;
- renforcer les capacités et l'efficacité du système d'inspection du travail.

Ces objectifs s'articulent autour de 12 domaines d'actions prioritaires:

- la garantie de la liberté syndicale et du droit de négociation collective;
- la lutte contre les discriminations en matière d'emploi et de profession;
- la lutte contre le travail des enfants et ses pires formes;
- le renforcement de la protection des droits des catégories spécifiques de travailleurs;
- la promotion de la sécurité et santé au travail;
- la prévention et la prise en charge du VIH/SIDA en milieu professionnel;
- la formation professionnelle et l'apprentissage;
- la promotion et le renforcement du dialogue social;
- le renforcement des capacités institutionnelles du système d'inspection du travail;
- le renforcement de l'organisation, de la gestion et de l'intervention de l'administration et de l'inspection du travail;
- le renforcement du système d'informations sur le marché du travail;
- le renforcement du système de formation des inspecteurs et contrôleurs du travail.

5. Rappel des conventions relatives à l'emploi et au travail ratifiées par le Togo

Membre de l'OIT depuis 1960, le Togo a ratifié à ce jour 25 conventions en vigueur dans les domaines du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale. Il s'agit notamment des conventions :

- n° 4 sur le travail de nuit (femmes) ;
- n° 6 sur le travail de nuit des enfants (industrie) ;
- n° 11 sur le droit d'association (agriculture) ;
- n° 13 sur la céruse (peinture) ;
- n° 14 sur le repos hebdomadaire (industrie) ;
- n° 26 sur les méthodes de fixation des salaires minima ;
- n° 29 sur le travail forcé ;
- n° 41 (révisée) du travail de nuit (femmes) ;
- n° 81 sur l'inspection du travail ;
- n° 87 sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical ;
- n° 95 sur la protection du salaire ;
- n° 98 sur le droit d'organisation et de négociation collective ;

- n° 100 sur l'égalité de rémunération ;
- n° 102 sur la sécurité sociale (norme minimum) ;
- n° 105 sur l'abolition du travail forcé ;
- n° 111 concernant la discrimination (emploi et profession) ;
- n° 122 sur la politique de l'emploi ;
- n° 129 sur l'inspection du travail (agriculture) ;
- n° 138 sur l'âge minimum ;
- n° 143 sur les travailleurs migrants ;
- n° 144 sur les consultations tripartites relatives aux normes internationales du travail ;
- n° 150 sur l'administration du travail ;
- n° 182 sur les pires formes de travail des enfants ;
- n° 187 sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail ;
- et enfin la convention du travail maritime (MLC, 2006).

Par ailleurs, les études de conformité des conventions 183 et 189 avec la législation nationale ont été réalisées en 2015. La validation des rapports de ces études et les recommandations qui seront formulées permettront aux autorités togolaises de prendre une décision éclairée sur leur ratification.

En dehors de ces conventions de l'OIT, le Togo a aussi ratifié la convention multilatérale de sécurité sociale de la Conférence interafricaine de la prévoyance sociale (CIPRES).

6. Plan sectoriel de l'éducation (PSE)

Pour améliorer la contribution de l'éducation au développement du pays, le gouvernement a adopté en mars 2010 le Plan sectoriel de l'éducation (PSE 2010-2020) qui a fait l'objet de révision en 2013 pour la période 2014-2025 pour prendre en compte les défis économiques et démographiques. A travers le PSE, le gouvernement entend :

- développer un enseignement fondamental de qualité (prenant en compte le primaire et le premier cycle du secondaire) avec pour objectif prioritaire l'atteinte de la scolarisation primaire universelle en 2022;
- étendre la couverture du préscolaire, notamment le développement de l'expérience communautaire au bénéfice des populations rurales et des milieux les plus défavorisés ;
- développer dans l'enseignement secondaire second cycle, l'enseignement technique et la formation professionnelle et l'enseignement supérieur des formations qui, en quantité comme en qualité, seraient déterminées en référence aux demandes de l'économie togolaise;

- diminuer le taux d'analphabétisme.

Dans le cadre de la mise en œuvre des orientations stratégiques du PSE, un projet de loi portant orientation de l'enseignement supérieur a été adopté par le gouvernement et soumis à l'Assemblée nationale pour vote. Cette loi vise à améliorer la qualité des formations offertes, la gestion et la gouvernance des structures de formation supérieure et à renforcer le cadre institutionnel du sous-secteur de l'enseignement supérieur. Par ailleurs, pour tenir compte des réformes introduites dans le sous-secteur et pour assurer l'adéquation formation emploi, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche a élaboré et validé deux textes portant attributions et organisation des services techniques du ministère, un texte portant création d'une carte universitaire et deux projets de décret, l'un portant politique nationale de recherche et l'autre portant statut des chercheurs.

Partie 2

ÉTAT DU **S**YSTÈME D'INFORMATIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL EN **2015**

I. Dispositions réglementaires et stratégiques

a. Reformes au sein du système statistique national en 2015

Les réformes entreprises au sein du Système statistique national ont abouti à l'adoption, le 24 février 2015, du décret fixant les attributions, l'organisation et les modalités de fonctionnement de l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED), une structure dotée de la personnalité morale et d'une autonomie administrative et financière. A la suite de ce décret, les activités devant concourir à l'opérationnalisation de l'INSEED sont en cours. Celles réalisées à la fin 2015 dans ce cadre sont les suivantes :

- l'actualisation et la finalisation des outils de gestion de l'institut (statut du personnel, règlement intérieur, grille salariale etc.) issus de l'étude faite par l'Observatoire économique et statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT);
- l'élaboration du budget programme de l'INSEED pour la période 2016-2018;
- la désignation des membres du conseil d'administration.

Toutefois, cet institut chargé de la coordination de la production statistique nationale, ne sera opérationnel qu'après la mise en place de ses organes de gestion notamment le conseil d'administration et la nomination d'un directeur général.

b. Système statistique national (SSN)

Le Programme statistique national (PSN) approuvé par le Comité national de la statistique (CNS) en 2015, comportait 181 activités réparties suivant les quatre axes stratégiques de la SNDS I qui sont :

- renforcement du cadre juridique et institutionnel ;
- développement de la production statistique ;
- promotion de l'utilisation des données et de la culture statistique,
- renforcement des capacités en ressources humaines, matérielles et financières.

A la fin de l'année 2015, les activités qui ont été recensées sont au nombre de 163 dont 74 sont incluses dans le PSN 2015. Ainsi, sur les 181 activités du PSN 2015, 107 ont été abandonnées au profit de nouvelles activités non programmées. Sur ces 163 activités finalement programmées, 87 sont des activités ponctuelles et 76 sont des activités courantes.

En termes d'exécution, sur les 163 activités dénombrées, 130 ont été réalisées (soit 79,8%) au cours de l'année alors que 33 sont toujours en cours de réalisation.

c. La deuxième Stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS II)

Après échéance de la première Stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS-I) en décembre 2013, la deuxième génération de la SNDS prévue pour 2016-2020 est en cours d'élaboration. Celle-ci contribuera à rendre le SSN durablement capable de

produire les informations statistiques nécessaires à la formulation et à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des politiques publiques ainsi qu'à l'adaptation du cadre stratégique national de développement suite à l'adoption des Objectifs de développement durable (ODD). Toutefois, pour des raisons stratégiques et après concertation avec AFRISTAT et le Consortium PARIS 21¹, il a été décidé d'élaborer un plan d'actions intérimaire (2015-2017) afin que la SNDS-II soit arrimée avec les politiques de développement du pays définies dans la SCAPE. Ce plan d'actions est destiné à produire des données pour le suivi de la mise en œuvre de la SCAPE et celui des progrès vers la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) ainsi que la prise en charge des besoins des utilisateurs (nationaux et internationaux). Les activités réalisées en 2015 dans le cadre de cette stratégie sont les suivantes :

- l'élaboration du diagnostic du SSN et le bilan de la mise en œuvre de la SNDS 2009-2013 ;
- l'élaboration de la vision et des stratégies ;
- l'élaboration des plans d'actions.

Par ailleurs, il est également noté la réalisation d'une étude d'état des lieux du Système statistique national (SSN) et l'identification des besoins pour le suivi des politiques et stratégies de développement. Les résultats desdites études ont été d'un atout important dans l'étape de l'élaboration du rapport diagnostic du SSN.

d. Formation professionnelle

Dans cette dynamique, pour améliorer les compétences et valider les acquis expérimentiels des artisans, le ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle a pris l'arrêté n°2015/005/METFPI/CAB/SG du 4 avril 2015 portant ouverture de l'examen du Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) aux artisans. Ce texte autorise les artisans nantis du Certificat de fin d'apprentissage (CFA), ayant exercé un métier pendant au moins 3 ans et ayant un niveau scolaire minimum de la classe de 4^{ème} de passer l'examen du CAP.

II. État de mise de réalisation du plan d'actions de 2015

Dans l'ensemble, 40 activités des secteurs de l'emploi et de la formation ont été prévues (voir annexe 2.1). L'analyse du tableau révèle que seulement 23 activités ont été réalisées, soit un taux d'exécution de 54,8% et 17 activités sont en cours de réalisation, soit 40,4%. Par contre 2 activités, soit 4,8%, n'ont pas été mises en œuvre.

1 Le partenariat statistique au service du développement au 21^{ème} siècle (PARIS 21) est une initiative unique qui vise à promouvoir la production et une meilleure utilisation de la statistique à travers les pays en développement

Tableau 1 : Tableau récapitulatif de l'état de réalisation du plan d'actions 2015 sur le marché du travail

	Activités	Structure responsable	Source de financement	État de mise en œuvre
SECTEUR EMPLOI				
1	Adoption des textes d'autonomisation de l'Observatoire de l'emploi et de la formation	DOE	ANPE	En cours
2	Mise en place des comités du réseau des partenaires de l'Observatoire	ANPE	ANPE	En cours
3	Mise en place d'une base de données sur le MT	DOE	ANPE	En cours
4	Mise en place du site web de l'Observatoire de l'emploi	DOE	ANPE	En cours
5	Exécution du projet ROAME	DOE/DOPP	ANPE/BIT/UE	En cours
6	Validation du manuel de gestion des migrations professionnelles	DOPP	ANPE	En cours
7	Suivi de l'adoption des textes portant création des organes de mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi (Conseil supérieur de l'emploi & Comité technique de l'emploi)	DGE	PM	En cours
8	Mise en place des points focaux sur l'emploi dans les différents départements ministériels	DGE	PM	En cours
9	Animation des rencontres d'échanges des points focaux sur l'emploi	DGE	PM	En cours
10	Organisation des séances de travail avec les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du Plan d'Action Opérationnel de la Politique Nationale de l'Emploi	DGE	PM	En cours
11	Renforcement des capacités des cadres à Turin (ou dans d'autres centres) sur la politique, les programmes et les projets de l'emploi	DGE	PM	En cours
12	Evaluation du programme d'Appui à l'insertion et au développement de l'embauche (AIDE)	DGE	PM	En cours
13	Organisation des plateformes de discussion et d'échanges concernant la problématique de l'emploi dans les cinq régions économiques et Lomé commune	DGE	PM	En cours
14	Mise en œuvre et suivi de 13 sous projets compétitifs	PPAAO	BM	En cours
15	Valorisation de l'image et promotion des produits vivriers locaux auprès des consommateurs	PASA	IDA/GFRP/GAFSP/Fonds de contrepartie	En cours
16	État des lieux de la migration de la main-d'œuvre togolaise et formulation d'une stratégie nationale	DGE	PM	En cours
17	Bilan des emplois créés en 2015	DGE	PM	En cours

	Activités	Structure responsable	Source de financement	État de mise en œuvre
18	Soutien au développement du modèle ESOP	PASA	IDA/GFRP/ GAFSP/ Fonds de contrepartie	En cours
19	Appui au développement d'opérations pilotes de warrantage	PASA	IDA/GFRP/ GAFSP/ Fonds de contrepartie	En cours
20	Soutien à des initiatives innovantes de diversification des produits vivriers destinés aux marchés national ou sous-régional	PASA	IDA/GFRP/ GAFSP/ Fonds de contrepartie	En cours
21	Réhabilitation des centres de production du matériel végétal	PASA	IDA/GFRP/ GAFSP/ Fonds de contrepartie	En cours
22	Suivi évaluation des indicateurs relatifs aux actions de rénovation des plantations de cacao issues des cabosses importées du Ghana et celles acquises auprès de l'ITRA	PASA	IDA/GFRP/ GAFSP/ Fonds de contrepartie	En cours
23	Appui technique aux cultures	PADAT/ICAT, prestataires, entreprises ONG	GAFSP	En cours
24	Appui au renforcement des capacités des acteurs à la base (Organisation paysanne et faitières)	PADAT, ONG, CPCAT, responsables filière et prestataires	FIDA, GAFSP, État	En cours
25	Accès aux équipements de transformation	COD PADAT/ Responsables filière, prestataires	GAFSP, FIDA	En cours
26	Infrastructures d'appui et de valorisation à compléter	COD PADAT/ Responsables infrastructure, prestataires et ONG	GAFSP, BOAD, BIDC État, Bénéficiaires	En cours
27	Appui à la commercialisation	COD PADAT/ Responsables filière, prestataires, CPC et INADES Formation	GAFSP, État, Bénéficiaires	En cours
28	Adaptation de la production agricole aux changements climatiques	Responsable ADAPT, consortia, ONG environnemental	FEM, État	En cours
29	Elaboration des fiches-projets sur les activités économiques	DACE	ANPE	Réalisée
30	Elaboration du rapport national 2014 sur le SIMT	DOE	ANPE	Réalisée

	Activités	Structure responsable	Source de financement	État de mise en œuvre
31	Lancement officiel et mise en œuvre du programme de services à la personne	DOPP	ANPE/BIT	Réalisée
32	Organisation des séances de travail avec les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du Plan d'Action des Personnes Handicapées	DGE	BIT	Réalisée
33	Impression et vulgarisation de 500 documents de la Politique Nationale de l'Emploi et de 500 documents de son Plan d'action opérationnel	DGE	BIT	Réalisée
34	Elaboration des outils de suivi-évaluation du Plan d'action des personnes handicapées	DGE	PM	Réalisée
35	Elaboration des outils de suivi-évaluation de la Politique Nationale de l'emploi (PNE) et de son plan d'action (PAO)	DGE	PM	Réalisée
36	Organisation de la troisième édition de la Semaine de l'emploi	DGE	PM	Réalisée
37	Acquisition d'équipements de protection et de soins et divers dans le cadre de la mise en œuvre des mesures environnementales d'atténuation/ correction sur chaque site	PASA	IDA/GFRP/GAFSP/Fonds de contrepartie	Réalisée
38	Appui à l'application du règlement communautaire sur les pesticides	PPAAO	BM	Réalisée
39	Appui à la réalisation d'activités (tests) multi-pays et Acquisition/introduction de technologies des CNS	PPAAO	BM	Réalisée
40	Appui à la production des semences de pré base et de base par l'ITRA et Appui à la production des géniteurs ovins caprins par l'ITRA pour compléter la cible atteinte	PPAAO	BM	Réalisée
41	Appui au fonctionnement des plateformes mises en place	PPAAO	BM	Réalisée
42	Diffusion de la nouvelle technologie sur le système de riziculture intensive	PPAAO	BM	Réalisée
43	Création de 06 ESOP dont 3 semences et viandes	PPAAO	IDA/ BM	Réalisée
44	Elaboration du document de stratégie nationale de formation agricole et rurale (SNFAR)	EFTPA	GIZ	réalisée
45	Adoption de la formation duale dans le système de formation technique et professionnelle (PROFOPEJ)	EFTPA	GIZ	réalisée
46	Rénovation et élaboration des curricula de formation (13 métiers riz, 7 métiers aquacoles)	EFTPA	GIZ	réalisée
47	Renforcement des capacités de l'observatoire en technique d'analyse multivariée des données du MT	DOE	ANPE	Non réalisée
48	Contribution à la réalisation des études relatives à la situation de l'emploi dans les 3 villes pilotes de la GIZ (Tsévie, Kpalimé et Sokodé)	DOE	ANPE/GIZ	Non réalisée

	Activités	Structure responsable	Source de financement	État de mise en œuvre
49	Renforcement des capacités de l'observatoire en technique de rédaction scientifique	DOE	ANPE	Non réalisée
SECTEUR DE LA FORMATION				
50	Recyclage des techniciens UTCC, FUPROCAT, ICAT et les producteurs formateurs relais par UTCC/CRAF/DPV	PASA	IDA/GFRP/ GAFSP/ Fonds de contrepartie	En cours
51	Formation des agriculteurs en approche Farmers business school (FBS),	ProDRA	GIZ	Réalisée
52	Formation des formateurs en approche Chaîne de valeurs ajoutées (CVA) avec l'outil values links et en approche duale	ProDRA	GIZ	Réalisée
53	Formation des responsables de centres de formation sur la mise en ligne des informations	ProDRA	GIZ	Réalisée
54	Formation de 30 femmes en techniques modernes d'étuvage	ProDRA	GIZ	Réalisée
55	Formation de 152 jeunes dont 9 filles en éveil entrepreneurial avec l'outil CEFE	ProDRA	GIZ	Réalisée
56	Formation de 10 formateurs en élaboration des curricula de formation selon la méthode Developing a curriculum (DACUM).	ProDRA	GIZ	Réalisée
57	Formation de 24 jeunes réparateurs d'engins et équipements agricoles	PADAT	GAFSP, État	Réalisée
58	Formation et installation de 99 jeunes entrepreneurs	PADAT	GAFSP, État	Réalisée
59	Formation des femmes et des jeunes aux technologies de production, transformation et conservation des produits agricoles	PPAAO	BM	Réalisée
60	Formation des producteurs sur le Système de riziculture intensif (SRI)	PPAAO	BM	Réalisée
61	Formation des producteurs sur les techniques de production des semences de soja	PPAAO	BM	Réalisée
62	Formation de 64 personnes dans le domaine agricole dont 32 pour le master et 32 pour le doctorat	PPAAO	BM	Réalisée
63	Formation de 400 jeunes et femmes déscolarisés sans emploi et 118 apprenants dans les métiers relatifs aux travaux de réhabilitation et de construction d'infrastructures routières et à l'entretien routier	CERFER	BAD	Réalisée
64	Formation des bénéficiaires des sous-projets sur le management des micros et petites entreprises	PASA	IDA/GFRP/ GAFSP/ Fonds de contrepartie	Non réalisée

III. Résultats des différentes activités menées sur le marché du travail

a. Coordination et production d'information sur le marché du travail en 2015

Dans le cadre des activités en lien avec une meilleure connaissance du marché du travail, le DOE a procédé à :

- l'élaboration du rapport 2014 sur l'état du SIMT;
- l'exécution du projet du Répertoire opérationnel togolais des métiers et emplois (ROTOME) notamment l'élaboration des fiches métiers des auxiliaires de vie sociale, des aides ménagères et des assistantes maternelles;
- la validation de l'étude sur les emplois directs créés par l'exécution des projets/programmes du gouvernement en 2013;
- l'élaboration des bulletins sur le marché du travail;
- l'élaboration de la liste des indicateurs du marché du travail;
- au lancement du site de l'orientation professionnelle et de la base des données des projets/programmes relatifs à l'emploi;
- l'actualisation de la liste des métiers porteurs et identification de nouveaux métiers;
- la mise en place du dispositif de traçabilité de suivi-impact dans le système de formation professionnelle agricole et rurale.

b. Principales activités menées sur le marché du travail par le MDBAJEJ, l'ANPE, la DGE et la DGT:

Les programmes exécutés par les différentes structures ont permis d'atteindre des résultats importants en matière de promotion et de création d'emplois.

Au niveau du MDBAJEJ, les divers instruments stratégiques et dispositifs de promotion de l'emploi ont donné, pour l'année 2015, des résultats appréciables.

La promotion de la finance inclusive à travers les différents produits du FNFI a permis de toucher 228 461 bénéficiaires dont 145 385 pour Accès des pauvres au service financier (APSEF) (dont 80% de femmes), 74 754 pour Accès des agriculteurs au service financier (AGRISEF) (avec 45% de femmes) et 8 322 pour Accès des jeunes au service financier (AJSEF) (dont 30% de femmes).

Le PRADEB dont la mission est de contribuer à la réduction de la pauvreté par l'appui au développement à la base et la promotion de l'emploi des jeunes et le PDC-ZU, ayant pour objectif d'amener les populations les plus défavorisées des centres urbains à mieux se prendre en charge pour assurer leur autopromotion et contribuer au développement du Togo, ont touché respectivement 144 et 1985 personnes.

La poursuite des actions de promotion de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, a permis de financer 463 plans d'affaires des jeunes pour la création de leurs microentreprises.

Pour le compte de 2015, le FAIEJ a formé 2845 jeunes en entrepreneuriat dont 1203 femmes. Deux cent quatre-vingt-dix (290) projets de microentreprises (73 créées par les femmes) ont bénéficié d'un financement et généré 870 emplois. Ces emplois se répartissent comme suit : 219 pour les femmes et 651 pour les hommes.

S'agissant du volume de micro crédits octroyés sur fonds de garantie, cet indicateur a connu un progrès significatif. Sa valeur en 2015 est de 19,59 milliards contre 8,3 milliards en 2014. Ce regain du niveau de l'indicateur est lié au nombre de micro-projets qui ont été financés à travers les projets PRADEB, FAIEJ d'une part et par les produits de FNFI notamment APSEF, AGRISEF et AJSEF, d'autre part.

Par ailleurs, 7968 emplois temporaires ont été créés au profit des jeunes à travers les travaux à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) menés par le PDC-plus et le PDC-ZU. De même, pour les emplois durables créés, on en dénombre 2 067 sur 2 700 prévus.

L'Agence nationale du volontariat au Togo (ANVT), a mobilisé (identifié, formé et a fait prêter serment), en vue de leur déploiement, 2194 volontaires nationaux diplômés dont 561 femmes. Elle a, en outre, mobilisé et déployé 1000 jeunes déscolarisés comme volontaires nationaux (554 hommes et 446 femmes). Par ailleurs, sur l'ensemble des démobilisés (575 pour le compte de l'année 2015), 538 volontaires nationaux dont 176 femmes, ont pu s'insérer sur le marché de l'emploi grâce au volontariat. En effet, 518 ont trouvé de nouvelles opportunités et 28 ont été recrutés par leurs structures d'accueil.

Au niveau du secteur de l'Artisanat, 1 500 maîtres artisans ont été formés. Par ailleurs, 461 artisans ont participé aux différentes foires nationales et internationales.

Concernant la promotion des activités génératrices de revenus (AGR), le Ministère a accompagné, 1 272 groupements (formation et appui en microcrédit) dont la plupart des membres sont des femmes rurales. Parallèlement, 35 fédérations de groupements ont reçu des accompagnements à travers les projets PSAEG/PRT (Projet de soutien aux activités économiques des groupements/Plantes à racines et à tubercules).

En 2015, le nombre de demandeurs d'emploi (DE) inscrits par les conseillers en emploi de l'ANPE s'élève à 5 049 dont 1 388 femmes, soit 27,5%. Le nombre d'inscription a connu une baisse de 15,92% par rapport à 2014. Les DE (5 099 y compris 50 réfugiés) ont été reçus en entretien et 1861 d'entre eux ont bénéficié d'une formation en techniques de recherche d'emploi (TRE) dans le but de les rendre plus autonomes et compétitifs dans leur recherche d'emploi.

Pour le compte de la même année, 2 813 attestations provisoires de la carte de DE ont été délivrées et 3445 cartes de demandeur d'emploi, produites et délivrées.

Le programme d'Appui à l'insertion et au développement de l'embauche (AIDE) dont la mission est d'améliorer l'employabilité des jeunes, a permis de placer 367 primo demandeurs en stage. La prospection de 153 entreprises a permis de dénicher 491 offres dont 47 à l'intérieur. En plus des offres dénichées, 69 entreprises ont demandé l'assistance de l'ANPE dans le recrutement de leur personnel. Les emplois générés par ces offres ajoutées à celles dénichées par prospection donnent un total cumulé de 811 emplois.

Concernant l'entrepreneuriat, l'ANPE à travers le Département d'appui à la création d'emplois (DACE) a sensibilisé 681 jeunes et formé 430 potentiels entrepreneurs en

création et gestion d'une micro entreprise. Parallèlement aux activités de formation en création et gestion d'entreprises, de suivi au montage de projets, le DACE a poursuivi la mise en œuvre du projet entrepreneuriat pour le renforcement des capacités en reliure de manuels (PERREM) par l'équipement et l'installation de 45 jeunes dans le métier de relieur dans 15 préfectures. Chaque jeune a pu bénéficier d'un kit composé essentiellement de matériels et équipements pour relieur ainsi que d'un fonds de roulement.

En vue d'aider les jeunes porteurs d'idées d'entreprise à disposer d'outils de référence pouvant leur permettre de mieux s'orienter et évaluer leur projet dans les normes acceptables, le DACE a procédé à l'élaboration de 29 fiches projets (dont 5 du secteur primaire, 13 du secteur secondaire et 11 du secteur tertiaire). Ces fiches projets donnent des informations sur le secteur d'activités du projet, le marché probable, les équipements et compétences nécessaires, le nombre d'emplois probables, etc.

Concernant les activités de sensibilisation et d'accompagnement des porteurs d'idées ou de projets, le département d'appui à la création d'emploi (DACE) de l'ANPE a eu au cours de l'année 2015 à réaliser des activités inscrites au Plan de travail annuel (PTA). Ainsi, 781 jeunes ont été sensibilisés à l'esprit entrepreneurial (dont 100 réfugiés du site de Baguida) avec les outils comme: les jeux d'entreprise portant sur le cycle élémentaire des affaires, les techniques de créativité et sur la mentalité pour avoir les qualités d'un bon entrepreneur. Après la sensibilisation, 430 entrepreneurs potentiels dont 107 femmes ont exprimé le besoin et ont été formés en création et gestion d'une micro entreprise. Parmi ces formés, 182 l'ont été sur financement de l'ANPE et 248 dans le cadre du partenariat avec le FAIEJ.

Les porteurs de projets d'entreprise formés ont bénéficié de l'accompagnement personnalisé des conseillers en entrepreneuriat du département dans la rédaction de leurs plans d'affaires. Ce suivi a couvert les 182 promoteurs de projets formés par l'ANPE et a permis d'aboutir à 74 plans d'affaires réalisés. De plus, l'ANPE a accompagné à la finalisation 128 plans d'affaires à la demande du FAIEJ. Au total, 182 plans d'affaires ont été accompagnés et finalisés. Ces promoteurs, s'ils le désirent, bénéficient d'un accompagnement à la recherche de financement vers le FAIEJ et le Programme d'appui au développement à la base (PRADEB).

De plus, trois ateliers de formation suivant la méthodologie CEFÉ (Compétences économiques par la formation d'entrepreneurs) ont été animés à l'INFA de Tové et au Centre international de développement agro-pastoral (CIDAP) de Niamtougou respectivement à l'endroit de 102 et 49 jeunes apprenants. Ces ateliers, qui ont été sollicités par le ministère chargé de l'agriculture sur financement de la GIZ, avaient pour objectif d'éveiller l'esprit entrepreneurial chez les jeunes en formation agricole pour susciter en eux le désir d'entreprendre dans le domaine de leur formation à la fin de leurs études.

La Direction générale de l'emploi (DGE), au cours de 2015, a eu à organiser des séances de travail avec les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du plan d'action des personnes handicapées. De même, en vue d'améliorer les outils de promotion de l'emploi, elle a procédé à l'impression et à la vulgarisation de 500 exemplaires de la PNE et de 500 exemplaires de son plan d'actions opérationnel. Pour développer les opportunités de créations d'emploi, elle a également organisé, avec l'aide des partenaires la 3^e édition de la semaine de l'emploi. Durant cette semaine :

- 86 entreprises et associations représentant tous les segments de l'économie nationale ont été présentes à travers les stands ;
- 200 promesses de stages et 500 promesses d'emplois ont été enregistrées ;
- 5000 primo demandeurs et demandeurs d'emplois ont enregistré ;
- 283 cartes de demandeurs d'emplois ont été délivrées ;
- 1500 entretiens d'embauche ont été effectués ;
- 1200 entretiens personnalisés et d'orientation ont été réalisés ;
- 1800 chercheurs d'emplois ont été sensibilisés aux vertus de l'entrepreneuriat ;
- 50 groupements informels de jeunes ont été mis sur pied pour rédiger leur plan d'affaires ;
- 11600 visiteurs ont été enregistrés avant la cérémonie de clôture.

La Direction générale du travail (DGT) dans l'exécution des missions qui lui sont confiées en 2015 a eu des résultats non négligeables. Ainsi, 1 473 visites d'entreprises ont été réalisées dont 1 046 dans le secteur formel et 427 dans le secteur informel. Elle a également supervisé 156 élections de délégués du personnel sur toute l'étendue du territoire et installé 42 comités de sécurité et santé au travail au sein des entreprises.

Par ailleurs, elle a réglé 6 598 conflits (5 372 conflits collectifs et 1 226 conflits individuels) et visé 1 433 contrats à durée déterminée (CDD) des nationaux dont 147 pour les femmes.

En matière de protection sociale, la mise en œuvre du plan de travail 2015 du Conseil national de la promotion de la protection sociale (CNPPS) a permis d'atteindre les résultats suivants:

- l'élaboration de la stratégie nationale de financement de la santé vers la couverture sanitaire universelle (SNFS-CSU),
- l'élection du Togo au programme de l'Union Européenne (UE) sur les systèmes de protection sociale,
- la mise en place des Comités régionaux pour la promotion de la protection sociale,
- la dotation du CNPPS en budget de fonctionnement pour 2016 par l'État,
- l'inscription dans la loi de finances 2015 d'une taxe en faveur la couverture maladie universelle,
- l'amélioration de la visibilité de CNPPS au plan national et international.

c. Emplois créés à travers le programme national d'investissement agricole et de la sécurité alimentaire (PNIASA)

Les actions du PNIASA en termes d'appui à la promotion des filières porteuses et de valorisation des produits agricoles ont permis de créer des emplois dans le secteur agricole et connexes. En 2015, plus de 15 000 emplois dont 5 000 durables ont été créés.

Ces emplois concernent aussi les cadres et les agents d'appui tels que les chauffeurs, les techniciens de surface et les agents de liaison des différents projets.

– **Le Projet d'appui au secteur agricole**

Le Projet d'appui au secteur agricole (PASA) soutient la mise en place des entreprises de services aux organisations des producteurs (ESOP) et le développement des PME/PMI agro-industrielles à travers les fonds compétitifs.

L'évolution du nombre de producteurs membres de nouvelles ESOP créées par rapport aux cibles annuelles a dépassé la prévision. 12 508 producteurs ont été touchés sur 3 000 prévus. Ces producteurs regroupés dans 963 Organisations paysannes (OP) ont encore réitéré leur engagement en signant un contrat de production et de livraison de matières premières de 8 471 tonnes à 18 ESOP.

Les opérations de warrantage² ont permis de créer 13 759 emplois dont 31 permanents et 13 728 temporaires. Dans le cadre de la promotion des sous-projets innovants de diversification et de transformation des productions vivrières, de diversification des cultures d'exportation et de développement de l'aquaculture et de la pêche continentale, 1 231 emplois dont 388 temporaires et 843 permanents ont été créés.

– **Le projet d'appui au développement de l'agriculture au Togo**

Le projet d'appui au développement de l'agriculture au Togo (PADAT) vise à contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et des revenus des petits producteurs agricoles. Le PADAT a employé durant 2015, 22 nationaux.

– **Le Projet de productivité agricole en Afrique de l'ouest**

Le Projet de productivité agricole en Afrique de l'ouest (PPAAO) est l'un des trois premiers projets du PNIASA.

Au total, 79 personnes ont été recrutées sur le projet dont 09 au niveau central, 32 emplois permanents et 38 temporaires. Il est aussi créé 469 emplois indirects au cours de l'année 2015.

En dehors des emplois créés dans le cadre du PNIASA, d'autres ont été créés dans la mise en œuvre du Programme de développement rural y compris l'agriculture (ProDRA). Ce programme vise à développer dans des modèles pilotes pour les filières agro-alimentaires porteuses, les micro-entreprises rurales et les systèmes de production durables. A travers les fonds compétitifs, le ProDRA a permis de créer 75 emplois permanents, 161 emplois temporaires et 809 emplois indirects. La mise en œuvre du ProDRA fait intervenir un personnel national de 30 personnes.

d. Emplois créés dans le secteur de l'environnement

Au niveau du Ministère de l'environnement et des ressources forestières (MERF), les actions entreprises à travers la mise en œuvre de 8 projets et programmes ont créé des emplois :

2 C'est une opération qui consiste à mettre en gage des marchandises qui garantissent un emprunt contracté par leur propriétaire, qui s'en dessaisit par dépôt dans les magasins généraux

- i. le Projet de gestion intégrée des catastrophes et des terres (PGICT 2012-2016) a permis de toucher 13 802 personnes. En effet, 35 personnes ont été bénéficiaires directs des AGR; 13 726 personnes ont été bénéficiaires directs des sous-projets (il s'agit des personnes rémunérées ou financées dans le cadre d'une activité quelconque du PGICT) et 41 consultants nationaux recrutés pour les prestations aux bénéficiaires des sous-projets ;
- ii. le Projet de renforcement des capacités nationales et décentralisées de gestion de l'environnement (PRCNDGE) vise à renforcer les institutions clé du Gouvernement à produire des résultats au bénéfice de l'environnement mondial. L'appui au développement des capacités est destiné à améliorer les capacités sous-jacentes du MERF afin de catalyser la gouvernance et la gestion décentralisée des ressources naturelles dans 10 préfectures pilotes. Il a formé et financé en 2015 dans la préfecture des Lacs, 200 femmes en fabrication d'huile palmiste à froid et 400 hommes en fabrication de savon, soit 600 personnes au total en AGR et 20 personnes dans la préfecture de Vo en élevage des abeilles ;
- iii. le projet Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation forestière (REDD+) prévu pour la période 2014-2019 a recruté 8 personnes pour la durée du projet en 2015 en vue d'assister le coordonnateur dans l'exécution des activités ;
- iv. le Projet régional de renforcement des capacités et d'assistance technique pour la mise en œuvre du Plan national de mise en œuvre de la convention de Stockholm est élaboré pour 3 ans. Démarré en 2014, il a permis de recruter 4 consultants pour l'étude et la formation en 2015 ;
- v. le projet portant sur la troisième communication sur le changement climatique, destiné à disposer des données et d'informations récentes pouvant influencer le changement climatique au Togo, a recruté 08 agents temporaires pour sa gestion en 2015 ;
- vi. le Programme national d'aménagement (PNA) de 1000 ha de bas-fonds pour l'adaptation de l'agriculture au changement climatique a recruté une secrétaire permanente et 4 consultants expatriés pour des études en 2015.
- vii. le Projet de développement d'éco-villages qui consiste à développer des champs écologiques et l'élevage a généré des revenus autour de deux sites: Ando-Kpomey et Donomadé. A cet effet, 02 périmètres écologiques, 10 unités d'élevage de petits ruminants améliorés à Ando-Kpomey sont mis en place et la redynamisation des sites de production de poissons et du miel a été effectuée à Donomadé. Au total, 150 personnes ont créé leur propre emploi par l'exercice des AGR.
- viii. le Projet de gestion durable des terres par les ONG emploie temporairement 100 personnes pour les sites identifiés.

Par ailleurs, dans le cadre de l'évaluation des besoins technologiques au changement climatique, 2 consultants nationaux ont été recrutés en 2015.

e. Emplois créés dans le secteur des infrastructures et des transports.

En partenariat avec les entreprises nationales et étrangères notamment celles évoluant dans les bâtiments et travaux publics (BTP), le Ministère des infrastructures et des transports (MIT) a exécuté en 2015 plusieurs projets d'infrastructures.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique des travaux d'infrastructures définie par le gouvernement, en vue de développer et moderniser les infrastructures et services de transports, l'exécution des projets programmés par le MIT a permis de créer au cours de l'année 3587 emplois. La proportion des femmes ayant œuvré sur ces projets est 0,3% de l'effectif total. Les postes ouverts³ à cet effet sont occupés par les personnes des deux sexes.

La situation des projets exécutés en 2015 se présente comme suit :

- la réhabilitation de la Route nationale RN15 Témédja–Badou/Frontière Ghana +bretelle de Kougnohou a nécessité le recrutement de 23 agents togolais d'études et d'ingénierie appliquée ;
- la réalisation des travaux de réhabilitation, de renforcement et d'assainissement du boulevard des armées a permis l'embauche de 35 personnes ;
- les travaux d'entretien des routes nationales en terre et des pistes rurales sur l'ensemble du réseau national dans les 5 régions du Togo ont occasionné le recrutement d'une main d'œuvre importante de 1 086 togolais.
- les travaux de réhabilitation et de renforcement de la route RN34 Lomé- Vogan-Anfoin ont mobilisé 44 employés.
- l'aménagement et le bitumage de la route RN6 Notsé-Tohoun–Frontière Bénin ont nécessité le recrutement de 30 personnes.
- l'exécution des travaux de réhabilitation, d'assainissement et d'élargissement du boulevard de la paix, en allant à la place « la Colombe », via l'aéroport jusqu' au Centre togolais des expositions et foire (CETEF) a été réalisée par 125 employés.
- la réhabilitation et le renforcement de la route nationale RN5 Adagali- Kpélé Govié a générés 290 emplois.
- les travaux de renforcement et de réhabilitation du tronçon Blitta-Aouda ont permis le recrutement de 417 agents.
- le contrôle et la surveillance des travaux des routes Tsévié-Tabligbo ont permis d'embaucher 16 agents.
- les travaux de réhabilitation de la RN5: Adagali - Atakpamé ont permis de recruter 31 agents.

3 Les postes ouverts sont : les ingénieurs en génie civil, ingénieurs géotechniciens, techniciens en génie civil, experts environnementalistes, contrôleurs permanents, géotechniciens, topographes, aides travaux, comptables, chefs de chantier , conducteurs machinistes, secrétaires, assistantes de direction, pointeurs, agents d'entretien, agents de sécurité, chauffeurs de véhicules légers, chauffeurs de camions, conducteurs de bull , conducteurs de compacteurs , conducteurs de chargeurs, archivistes, maçons, électriciens, menuisiers, mécaniciens, ferrailleurs et soudeurs , peintres, manœuvres, gestionnaires de stock , apprenants, assistantes caissières, femmes de ménage, infirmières, peinteur de camions, agents de signalisation, aides magasiniers, aides cuisiniers, magasiniers, opérateurs de pont bascule, conducteurs de pelle mécanique et cuisinières.

- le contrôle, la surveillance et le renforcement de la route Sarakawa - Kanté et ceux de la route Kanté- Tandjoaré ont nécessité le recrutement de 34 agents.
- les travaux de réhabilitation et de renforcement du tronçon Atakpamé- Blitta a occasionné le recrutement d'une importante main d'œuvre de 605 personnes.
- les travaux du grand contournement de Lomé et du tronçon Togblekopé-Davié ont permis d'embaucher 260 agents.
- la réhabilitation de la route communautaire UEMOA (CU 9) et la facilitation du transport sur le corridor Lomé-Ouagadougou (Multinationale Togo-Burkina Faso) ; la réhabilitation, le renforcement, l'aménagement et le bitumage de certaines routes du réseau revêtu et non revêtu sur environ 339 km ont conduit un bureau à employer 66 agents.
- la prestation de contrôle et de surveillance de travaux d'aménagement et de bitumage du tronçon Guérinkouka-Katchamba a favorisé l'embauche de 10 agents ;
- le contrôle et la surveillance de travaux urgents d'élimination des points critiques sur les routes Kanté – Ataloté - Takpamba; Kara – Kabou - Katchamba ; Sokodé-Bassar et au point kilométrique PK352 de la RN1 Lomé-Cinkassé ont permis le recrutement de 07 agents ;
- les travaux de réaménagement et d'extension de l'Aéroport international GNASSINGBE Eyadéma (AIGE) ont nécessité le recrutement d'une main d'œuvre très importante de 500 agents ;
- la réhabilitation du bâtiment administratif de Togorail en a occasionné 08.

Il est important de rappeler que ces données ne concernent que les projets ayant été renseignés dans le délai par les entreprises exécutrices des travaux. Il existe encore bien d'autres réalisations dont les données n'ont pu être captées pour figurer dans le présent rapport.

f. Situation de l'emploi de la fonction publique en 2015

En 2015, l'effectif du personnel immatriculé à la fonction publique s'élevait à 44 504 dont 21% de femmes. La plupart relève des catégories B et A2 avec respectivement 34,3% et 20,0%. La catégorie des agents décisionnaires⁴ est la moins représentée (0,1%).

⁴ Personnel nommé par les Ministères de tutelle et immatriculé à la fonction publique.

Tableau n°2 : Répartition du personnel immatriculé à la fonction publique par catégories et par sexe en 2015

Fonctionnaire	Homme	Femme	Ensemble	Homme%	Femme%	Ensemble	Catégorie
Catégorie A1	4538	542	5080	89,3%	10,7%	100,0%	11,4%
Catégorie A2	7026	1878	8904	78,9%	21,1%	100,0%	20,0%
catégorie B	11963	3296	15259	78,4%	21,6%	100,0%	34,3%
Catégorie C	2504	899	3403	73,6%	26,4%	100,0%	7,6%
Catégorie D	2782	1246	4028	69,1%	30,9%	100,0%	9,1%
Contractuels	125	28	153	81,7%	18,3%	100,0%	0,3%
Agent Permanent	2724	757	3481	78,3%	21,7%	100,0%	7,8%
Agent décisionnaire	36	2	38	94,7%	5,3%	100,0%	0,1%
Autres agents immatriculés à la fonction publique¹	3458	700	4158	83,2%	16,8%	100,0%	9,3%
TOTAL	35 156	9 348	44 504	79,0%	21,0%	100,0%	100,0%

Source : Direction de la gestion informatique du personnel de la fonction publique, 2015.

Par ailleurs, il est recruté pour le compte du Ministère de la communication, de la culture, des sports et de la formation civique 150 agents. Le Ministère de la fonction publique a eu également à admettre 49 élèves fonctionnaires à l'Ecole nationale d'administration (ENA).

g. Recrutement des enseignants dans les Universités publiques

Pour renforcer le corps d'encadrement des étudiants, les Universités publiques ont recruté 19 enseignants, faisant passer l'effectif du personnel enseignant de 587 en 2014 à 606 en 2015.

h. Principaux résultats relatifs à la formation

Au cours de l'année 2015, le Département de l'orientation professionnelle et de la prospection (DOPP) de l'ANPE, par rapport aux activités inscrites au PTA, a eu à réaliser des formations à l'endroit des DE et certains acteurs de la vie sociale sur toute l'étendue du territoire.

En effet, les services déconcentrés du DOPP ont eu à organiser dans un premier temps deux ateliers de formation sur les TRE. La première formation a été faite à l'attention de

46 femmes leaders à la salle CEDEAO⁵du CASEF⁶, en prélude à la journée internationale de la femme. La deuxième formation faite à l'attention de 1000 jeunes de la préfecture d'Agou, à Agou-gare, a porté particulièrement sur les techniques de rédaction du curriculum vitae (CV) et de la lettre de motivation.

Outre ces groupes cibles, d'autres ateliers de formation et de renforcement des capacités sur les techniques de recherche d'emploi et d'insertion ont été organisés à l'attention de 722 volontaires de la 10^e vague de l'ANVT et des membres du Réseau des anciens de la jeunesse estudiantine catholique (RAJEC).

En résumé, les services déconcentrés du DOPP installés sur toute l'étendue du territoire national⁷ont formé 1861 demandeurs d'emploi de janvier à décembre 2015 dont 50 réfugiés et 22 doctorants du campus numérique de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) de Université de Lomé en techniques de recherche d'emploi pour accroître leur chance d'insertion sur le marché du travail. Les thèmes abordés au cours de ces formations portent sur la connaissance de soi et du marché de l'emploi, la rédaction d'un bon CV, la rédaction de la lettre de motivation et la réussite d'un entretien d'embauche.

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de la formation, le METFP a poursuivi les activités de réformes curriculaires et de renforcement de capacités des principaux acteurs de la formation professionnelle. Ainsi, les chartes de compétences et délimitation des profils et des guides pédagogiques dans les filières électricité bâtiment, mécanique automobile, mécanique à deux roues, la coupe-couture et la menuiserie bois ont été élaborées suivie de la formation à leur utilisation. Par ailleurs, des actions de renforcement de capacités ont été menées à l'endroit des formateurs et des maîtres artisans selon leur domaine de compétences. Le tableau ci-après synthétise les différentes formations qui ont été réalisées dans ce cadre.

Tableau 3 : Formations réalisées dans le cadre des renforcements de capacités

Domaine de compétences	Type de formation	Nombre de participants
Maçonnerie	Indicateurs de qualité de matériaux, techniques de lecture de plans et implantations d'ouvrage	60
Mécanique automobile	Réparation des boîtes à vitesse automatique et diagnostic des systèmes électriques	69
Mécanique 2 roues	Electricité moto	46
Couture	Points de couture ; coupe abacost et taille princesse	66
Menuiserie bois	Construction et finition de tables de conférence	22
Electricité bâtiment	Démarrage automatique d'un groupe électrogène et utilisation des appareils de mesure électrique	42
Total		305

Source : Rapport d'activités du METFP, 2015

5 Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
 6 Centre administratif des services économiques et financiers
 7 Lomé, Tsévié, Atakpamé, Kpalimé, Sokodé, Kara et Dapaong

Il faut rappeler qu'en 2015, au total 509 apprentis dont 04 filles ont été formés selon l'approche du système dual/alternance⁸ dans les centres régionaux d'enseignement technique et de formation professionnelle (CRETFP) de Lomé, Kpalimé et Kara. Près des 2/3 de ces apprentis ont reçu leur formation au CRETFP de Lomé.

De plus, des formations ont été organisées à l'endroit de 40 responsables des structures universitaires. Dans l'optique d'adapter les formations dispensées aux réalités socioéconomiques du pays, les curricula de 22 filières⁹ de formation ont été actualisés. Afin de renforcer l'employabilité des jeunes, 7 étudiants ont bénéficié d'une formation en entrepreneuriat à la Maison de l'entrepreneuriat de Lomé (MEL) et 76 étudiants ont effectué leur stage dans 12 entreprises.

i. Résultats des examens scolaires et professionnels

L'analyse des résultats des examens au plan national montre que les taux de réussite aux examens du Certificat de fin d'apprentissage (CFA) et du Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) sont satisfaisants comparativement à ceux du Baccalauréat première et deuxième parties (Bac1 et Bac2) et ceux du Brevet de technicien supérieur (BTS).

Ainsi, les résultats des examens organisés par la Direction des examens, concours et certifications (DECC) du METFP montrent que sur 18 987 candidats présentés à l'examen du CFA, 17 505 ont été déclarés admis, soit un taux de réussite de 92,2%. Pour ce qui concerne le CAP, le taux de réussite est de 80,9% sur 2 077 candidats présentés dont 52 filles. Il faut remarquer que ce taux est plus élevé chez les filles (96,2%) que chez les garçons (80,5%). S'agissant du Bac1, un peu plus de la moitié des candidats ont été déclarés admis (51,4%) sur les 12 430 présentés. Les filles (6 367 au total) ont été plus performantes que les garçons (52,6% contre 50,2%).

Les résultats du Bac2 indiquent que 32 181 candidats ont été déclarés admis sur 65 423 présentés, soit un taux national de réussite de 49,2%. Le taux de réussite par série varie entre 17,8% (F2) et 74,3% (F3). Les séries G2, G1, C, E, et F3 présentent un taux de réussite supérieur à 60%. Par contre les séries Ti/1, D et F2 ont des taux de réussite en dessous du taux national. Il faut souligner que les séries qui ont présenté plus de candidats au Bac2 sont les séries A4 (46,5%) et D (37,0%) avec des taux de réussite respectifs de 55,4% et de 36,4%. Par contre, les séries E et Ti/1 n'ont présentés respectivement que 3 et 20 candidats. La majorité des candidats (84,3%) sont de l'enseignement général (séries A4, C et D) avec un taux de réussite de 47,2% contre un taux de 59,9% pour les séries de l'enseignement technique (E, F1, F2, F3, F4, G1, G2, G3 et Ti/1).

8 Le système dual est un système de formation dans lequel l'apprenti sous contrat apprend la pratique professionnelle et l'exercice réel du métier à l'entreprise ou l'atelier et reçoit les compléments technologique, pratique et général à l'école professionnelle ou le centre de formation

9 Formation des enseignants, Sciences de l'éducation, Médecine, Filière soins infirmiers, Pharmacie, Odontostomatologie, Génie civil, Traitement et gestion de l'eau, Licence agriculture, Transformation de produits miniers et agricoles, Matériaux et énergies renouvelables, Agriculture et mise en marché de produits agricoles (filière 9 et 12), Master mise en marché des produits agricoles, Gestion de déchets, Informatique, Mathématiques appliquées, Gestion des collectivités locales, Gestion des transports, Licence médecine vétérinaire, Lettres et arts (métiers d'édition), Tourisme et développement culturel, Travail social et communautaire, Éthique et gouvernance

Les résultats du BTS révèlent un taux national d'admissibilité de 43,8% sur 5 711 candidats présentés dans 35 filières. Il faut noter que la filière comptabilité et gestion des entreprises est la plus représentée avec 21,6% de l'ensemble des candidats et a eu un taux d'admissibilité relativement faible (20,1%). Les filières développement local, télévision, prise de vue, radio et réalisation qui ont présenté peu de candidats (51 candidats au total) ont obtenu des taux d'admissibilité de 100%. Huit filières ont des taux d'admissibilité en dessous du taux national et huit autres ont un taux variant entre 75 et 98,3%.

IV. Besoins et demandes en statistiques du marché du travail

L'étude diagnostique du SIMT réalisée en 2013, révèle qu'une large majorité des acteurs du marché du travail sont utilisateurs des indicateurs de ce marché pour :

- la formulation des projets et programmes ;
- l'élaboration des politiques publiques ;
- le suivi et l'évaluation des programmes, projets et politiques ;
- la réalisation des études de faisabilité ;
- la formation et les travaux de recherche.

A cet effet, les besoins prioritaires en statistiques du marché du travail exprimés par les différents acteurs sont les suivants :

- les statistiques sur les emplois créés ;
- les statistiques sur l'emploi dans le secteur informel ;
- les statistiques sur la situation des personnes handicapées;
- les statistiques sur les apprenants et les diplômés par filières et par sexe de l'enseignement technique et la formation professionnelle ;
- les statistiques sur l'apprentissage formel et non formel des personnes handicapées;
- les statistiques par région des métiers porteurs;
- le nombre d'entreprises industrielles, commerciales et agricoles soumises au contrôle de l'inspection du travail ;
- l'effectif des salariés ayant un salaire en dessous du SMIG ;
- l'effectif des salariés ayant un salaire au-dessus du SMIG ;
- le nombre de licenciements enregistrés par branche et par secteur d'activité. ;
- le nombre de femmes ayant subi de violence au travail par branche et par secteur d'activité;
- les données sur le travail des enfants ;
- les données sur le travail décent ;

- le taux de couverture des travailleurs en matière de protection sociale par secteur d'activité ;
- les statistiques sur l'enseignement, la formation professionnelle et les diplômés par filière et par année ;
- le nombre d'emplois occupés par des diplômés dans le secteur privé;
- le nombre d'emploi occupés par des diplômés dans la Fonction publique;
- le nombre d'emploi occupés par des diplômés dans l'auto-emploi;
- les données sur le devenir professionnel des diplômés de l'enseignement supérieur et de l'enseignement technique et de la formation professionnelle,
- les statistiques sur l'apprentissage formel et non formel.

V. Plan d'actions de 2016

Le tableau ci-dessous relate le plan d'actions de l'année 2016 relatif aux secteurs de l'emploi et de la formation professionnelle.

Tableau 4 : Plan d'actions 2016

N°	Activités	Structure responsable	Source de financement
SECTEUR EMPLOI			
1	Autonomisation de l'observatoire de l'emploi (adoption des textes)	DOE/ANPE	ANPE
2	Mise en place du réseau des partenaires de l'Observatoire et démarrage des travaux	DOE/ANPE	ANPE
3	Mise en place d'une base de données sur le MT	DOE/ANPE	ANPE
4	Elaboration du rapport national 2015 sur le SIMT	DOE/ANPE	ANPE
5	Actualisation de la base de données des programmes et projet d'emploi jeunes	DOE/ANPE	ANPE
6	Actualisation de la base de données de l'outil d'orientation professionnelle	DOE/ANPE	ANPE
7	Appui à la mise en place d'un dispositif fonctionnel de suivi annuel des diplômés	DOE/ANPE	ANPE
8	Renforcement des capacités de l'observatoire en technique d'analyse multi variée des données du MT	DOE/ANPE	ANPE
9	Mise en place d'un dispositif de collecte de données sur les emplois créés dans les secteurs socioéconomiques du pays	DOE/ANPE	ANPE
10	Formation sur les techniques d'archivages et de documentations des données d'enquête et de recensements	DOE/ANPE	ANPE

N°	Activités	Structure responsable	Source de financement
11	Dissémination des résultats des études du DOE dans les régions	DOE/ANPE	ANPE
12	Formation des formateurs en création et développement d'affaires (CDA)	DACE/ANPE	GOPA/GIZ
13	Formation des formateurs en GERME (Gérer mieux votre entreprise) dans le cadre du PNPÉR	DACE/ANPE	PNPER
14	Sensibilisation des demandeurs d'emploi à l'esprit entrepreneurial	DACE/ANPE	ANPE
15	Formation des potentiels entrepreneurs en techniques de création et de gestion d'entreprise	DACE/ANPE	GIZ/ PNPÉR/ ANPE/FAIEJ
16	Formation des DE en techniques de recherche d'emploi (TRE)	DOPP/ANPE	ANPE
17	Accompagnement des différentes cibles (personnes handicapées, femmes, artisans, etc.) en orientation scolaire et professionnelle (OSP) en fonction de leurs besoins	DOPP/ANPE	ANPE
18	Poursuite de l'exécution du programme AIDE	DOPP/ANPE	ANPE
19	Poursuite de l'exécution des activités sur les services à la personne	DOPP/ANPE	ANPE
20	Prospection des entreprises	DOPP/ANPE	ANPE
21	Organisation des recrutements et des placements des Chercheurs d'emplois dans le cadre d'intermédiation sur le MT	DOPP/ANPE	ANPE
22	Formation des conseillers en gestion des migrations professionnelles	DOPP/ANPE	ANPE
23	Organisation des formations sur les modules transversaux	DOPP/ANPE	ANPE
24	Formation des bénéficiaires des sous-projets sur le management des micros et petites entreprises, du volet 1.1.3 : « Soutien à des initiatives innovantes de diversification des produits vivriers destinés au marché national ou sous régional ».	PASA/MAEH	GAFSP
25	Suivi évaluation des indicateurs relatifs aux actions de rénovation des plantations de cacao issues des cabosses importés du Ghana et celles acquises auprès de l'ITRA et contrat du consultant du volet 1.2.1: «Appui à la filière café-cacao».	PASA/MAEH	GAFSP
26	Rapport d'achèvement du PASA et évaluation du projet du volet 1.3.2: Appui à la pêche continentale», en préparation de l'achèvement du projet	PASA/MAEH	GAFSP
27	Appui au développement des filières vivrières	PASA/MAEH	GAFSP/ Fonds de contrepartie

N°	Activités	Structure responsable	Source de financement
28	Promotion de 10 ESOP (Soja et autres filières)	PASA/MAEH	GAFSP/ Fonds de contrepartie
29	Mise en place d'une foire agricole au Togo et participation des délégations officielles à des manifestations de promotion des produits agricoles togolais	PASA/MAEH	GAFSP/ Fonds de contrepartie
30	Mise en œuvre et suivi de 13 sous projets compétitifs	PPAAO/MAEH	État/IDA
31	Mise en œuvre et suivi de 13 sous projets compétitifs	PPAAO/MAEH	État/IDA
32	Appui à l'extension du couvert forestier	ODEF/MERF	FNDF
33	Appui au développement des statistiques forestières	DEP/RAF/MERF	FNDF
34	Appui au recrutement des agents forestiers	DAAF/MERF	FNDF
35	Poursuite des actions de renforcement de l'employabilité avec la mobilisation des jeunes volontaires nationaux (VN) et des volontaires déscolarisés (JDS)	DJEJ/MDBAJEJ	État/ PNUD
36	Poursuite des actions de renforcement de capacité à l'auto-emploi des jeunes (jeunes formés, financés, équipés et installés)	DJEJ/MDBAJEJ	État/BOAD/ BAD
37	Révision du code de travail	DGT/MFPTRA	État/BIT
38	Evaluation du programme pays pour le travail décent	DGT/MFPTRA	BIT
39	Validation des rapports des études de conformité des conventions 183 et 189 avec la législation nationale	DGT/MFPTRA	BIT
40	Réalisation d'une étude diagnostique sur le système du dialogue social et de la protection sociale au Togo	DGT/MFPTRA	État/BIT
SECTEUR DE LA FORMATION			
41	Formation des formateurs, les producteurs et les artisans	DFPA/MDBAJEJ	BG/KFW
42	Elaboration/révision des curricula de formation	DPP	BG
43	Appui aux apprentis des métiers porteurs: placement des bénéficiaires dans les ateliers	DFPA/FNAFPP	GIZ
44	Appui aux apprentis des métiers porteurs: renforcement de capacités des maîtres d'apprentissage	DFPA/FNAFPP	GIZ

N°	Activités	Structure responsable	Source de financement
45	Dotation de trois (03) structures de formation publiques en équipements adéquats pour cinq (05) métiers.	DFPA	GIZ
46	Formation des facilitateurs sur les techniques d'andragogie et de pédagogie de la formation professionnelle	DPP/DFPA	GIZ
47	Elaboration de 15 nouvelles chartes de compétence	DPP	GIZ
48	Formation des formateurs et maitres- d'apprentissage à l'utilisation des livrets de formation	DFPA	GIZ
49	Formation des formateurs des centres et des maitres d'apprentissage sur les alternatives aux méthodes violentes de formation	DFPA	GIZ
50	Adoption du décret portant règlementation de l'Enseignement supérieur privé	DES	PM
51	Elaboration du tableau de bord des indicateurs de l'enseignement supérieur	DPPE	UEMOA/BG
52	Formation des élèves-professeurs à l'Ecole normale supérieure (ENS)	ENS	BG
53	Adoption du décret portant création d'une carte universitaire	SG/MESR	PM
54	Elaboration des textes réglementaires pour instituer une foire nationale sur la promotion de l'innovation durable au Togo	DRST/MESR	BG
55	Elaboration du statut du chercheur fonctionnaire	DRST/MESR	BG
56	Formation des managers, des chargés de transformation et des opérateurs de machines des ESOP huile, manioc et jus d'ananas	PASA/MAEH	GAFSP
57	Formation des bénéficiaires des sous-projets sur le management des micros et petites entreprises	PASA/MAEH	GAFSP
58	Recyclage des techniciens UTCC, FUPROCAT, ICAT et les producteurs formateurs relais par UTCC/CRAF/DPV	PASA/MAEH	GAFSP
59	Formation des responsables, des élus et des membres des GPC à leurs responsabilités	PASA/MAEH	GAFSP

N°	Activités	Structure responsable	Source de financement
60	Recyclage des producteurs en alimentation des poissons	PASA/MAEH	GAFSP
61	Recyclage des producteurs en éclosion tilapia et clarias	PASA/MAEH	GAFSP
62	Formation des producteurs sur la gestion des exploitations/ aménagements piscicoles	PASA/MAEH	GAFSP
63	Formation des producteurs en gestion comptable simplifiée des écloseries	PASA/MAEH	GAFSP
64	Formation des entrepreneurs privés, des GR de l'administration et des cadres de la direction de la pêche et de l'aquaculture (DPA) en aménagement piscicole	PASA/MAEH	IDA
65	Formation des femmes et des jeunes aux technologies de production, transformation et conservation des produits agricoles (Maritime, Centrale, Savanes)	PPAAO/MAEH	BG/IDA
66	Formation des cadres des structures partenaires sur les questions environnementales et changement climatique	PPAAO/MAEH	BG/IDA
67	Formation des cadres de l'ITRA, de l'ICAT, de l'ESA et de l'INFA	PPAAO/MAEH	BG/IDA

Source : PTA de différentes structures

VI. Perspectives

Le Gouvernement compte accentuer ses actions :

a) Au plan institutionnel par :

- l'autonomisation de l'observatoire de l'emploi (DOE) de l'ANPE pour devenir un Observatoire de l'emploi et de la formation (OEF) ;
- la réforme du FNAFPP ;

b) Au niveau programme par :

- la mise en œuvre du programme stage embauche;
- la finalisation de l'élaboration de la stratégie de la migration professionnelle;
- la réalisation du profil pays travail décent;

- la réalisation des études en besoins de compétences de l'économie dans les secteurs porteurs;
- la mise en œuvre de la nouvelle politique agricole ;
- la concrétisation du développement intégré de la politique agricole à travers la formulation d'un premier vaste programme «agropoles » pour la période 2016-2020.

Par ailleurs, dans le souci de rendre accessibles les services sociaux de base et les zones à potentialités agricoles , le Ministère des infrastructures et des transports a décidé d'intégrer des composantes de développement communautaire telles que l'hydraulique, l'assainissement, l'éducation, la santé, la facilitation du commerce, l'énergie, les marchés et autres infrastructures socio-économiques dans les projets d'aménagement des pistes rurales et ceux d'aménagement et de bitumage d'autres routes nationales desservant les zones rurales encore pauvres.

Enfin, le Gouvernement entend poursuivre l'amélioration de la qualité de l'éducation à travers le renforcement du système LMD, les réformes curriculaires dans l'enseignement secondaire général, technique et professionnel.

Partie 3

**SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL EN 2015 : RÉSULTATS DES DIFFÉRENTES
ÉTUDES ET COLLECTES RELATIVES À L'EMPLOI, AU TRAVAIL ET À LA FORMATION
RÉALISÉES EN 2015**

L'enquête du Questionnaire unifié des indicateurs de base du bien-être (QUIBB) réalisée en 2015 par l'INSEED, sous l'initiative de la Banque mondiale, a permis de calculer certains indicateurs de la liste minimale des indicateurs du marché du travail et de la formation professionnelle de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA). Les statistiques du marché du travail traitées et analysées dans cette partie, reposent essentiellement sur les résultats issus de cette enquête ménage. Les indicateurs relatifs à l'emploi dans le présent rapport sont calculés sur la base des définitions du BIT à partir des données de QUIBB 2015.

Les résultats présentés prennent en compte les jeunes pour la tranche d'âge 15-35 ans selon l'Union africaine (UA) et conformément à la Politique de la jeunesse du Togo et la tranche d'âge 15-24 ans selon la définition internationale de la jeunesse.

Les indicateurs de l'enseignement technique et de la formation professionnelle de la liste minimale de l'UEMOA n'ont pas pu être calculés faute de disponibilité de données de base.

– **Population en âge de travailler**

En 2015, la population en âge de travailler c'est-à-dire la population dont l'âge est compris entre 15-64 ans est estimée à 3 553 701 individus dont plus de la moitié sont des femmes (51,5%). Cette population se retrouve majoritairement en milieu rural (52,2%).

– **Population occupée, population au chômage et population active**

Au Togo, la population active est estimée à 2 728 385. Cette population est presque également répartie entre les femmes (50,1%) et les hommes (49,9%). Elle est composée de 2 636 935 de personnes actives occupées et de 91 450 chômeurs. Un peu plus de la moitié des personnes occupées sont des femmes (50,4%). Par contre, il y a plus d'hommes (59,4%) que de femmes parmi la population au chômage.

– **Taux d'activité**

Le taux d'activité représente la part de la population en âge de travailler (15-64 ans) disponible pour participer à l'activité économique. Il renseigne sur la capacité de la population à contribuer à la production des biens et services. Ce taux est de 76,8% selon les résultats de l'enquête QUIBB 2015.

L'analyse suivant le sexe montre que 79,1% de la population masculine est potentiellement active contre 74,6% de femmes. Du milieu rural au milieu urbain, le taux d'activité est respectivement de 84,4% et de 68,4 %.

– **Taux de pluriactivité**

Une personne occupée peut s'adonner à plusieurs activités pour diverses raisons. Selon le QUIBB 2015, la question de l'emploi secondaire n'a concerné que les personnes qui ont un emploi rémunéré. Ainsi, le taux de pluriactivité qui exprime la part des personnes occupées et exerçant plus d'une activité est évalué à 15,3%. Il est observé que 12,8% des femmes actives possèdent au moins une activité secondaire, contre 17,6% des hommes qui vivent cette situation. La pluriactivité est plus élevée en milieu rural (19,4%) qu'en milieu urbain (11,8%).

Le taux de pluriactivité est de 7,6% chez les jeunes de 15-24 ans contre 13,4% chez les jeunes de 15-35 ans. Les jeunes hommes ont tendance à exercer plus d'une activité comparativement aux jeunes femmes. En effet, le taux de pluriactivité est de 10,1% chez les jeunes hommes contre 5,4% chez les jeunes femmes de 15-24 ans. Il est de 17,0% chez les jeunes hommes contre 10,0% chez les jeunes femmes de 15-35 ans.

– Taux d'emploi ou taux d'occupation

Le taux d'emploi (le ratio emploi/population) est l'indicateur de suivi de la cible 1B¹¹ des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Il est estimé à 74,2% pour la population âgée de 15-64 ans. Suivant le sexe, 76,0% des hommes participent effectivement à la production des biens et services contre 72,5% des femmes. Le taux d'emploi dans le milieu rural est plus élevé que celui du milieu urbain avec respectivement 83,4% et 64,2%.

Selon le niveau d'instruction, le taux d'emploi diminue à mesure que le niveau d'instruction de la population augmente. Près de 8 personnes sur 10 (78,2%) n'ayant aucun niveau d'instruction ont un emploi contre seulement 6 personnes sur 10 (56,6%) ayant un niveau d'instruction du supérieur.

– Taux de chômage

Le taux de chômage, estimé à 3,4%, est obtenu en rapportant l'effectif des chômeurs à la population active. Il est plus élevé chez les hommes (4,0%) que chez les femmes (2,8%). Le taux de chômage des jeunes de 15-24 ans s'établit à 4,7% et celui des jeunes de la tranche 15-35 ans est de 4,0% de la population active.

En prenant en compte les personnes sans emploi et qui n'ont pas pris des initiatives de recherche d'emploi mais qui sont disponibles à travailler dans les quatre semaines qui ont suivi l'enquête, le taux de chômage s'élève à 3,9% au sein de la population de 15-64 ans en 2015. Le milieu urbain est plus touché par le phénomène de chômage où le taux est de 7,0% contre 1,6% en milieu rural. Par ailleurs, les hommes (4,8%) sont plus victimes de cette situation que les femmes (3,1%). Selon la tranche d'âge, les jeunes de 15-24 ans sont plus confrontés à des difficultés d'embauche (5,1%) que ceux de 15-35 ans (4,5%). Il ressort de ces chiffres que le phénomène de chômage touche plus les jeunes.

– Taux de sous-emploi

Une personne sur quatre (25,8%) dans la population active est en situation de sous-emploi. Il ressort des données du QUIBB 2015 que les hommes semblent être plus touchés par le sous-emploi. En effet, 26,9% des hommes actifs sont en situation de sous-emploi contre 24,7% des femmes actives. Par ailleurs, le sous-emploi apparaît plus comme un phénomène urbain que rural. En effet, 29,5% des actifs sont sous employés dans le milieu urbain contre 23,2% dans le milieu rural. Les jeunes ne sont pas épargnés par ce phénomène. Ils sont 16,8% à connaître cette situation parmi les personnes de 15-24 ans et 24,6% pour les jeunes de 15-35 ans.

Le phénomène de sous-emploi touche toutes les personnes occupées quel que soit leur niveau d'instruction. Le taux de sous-emploi varie de 24,5% chez personnes de niveau

11 Cible 1B : Assurer le plein emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif

d'instruction de secondaire 1 à 30,6% chez celles qui ont un niveau d'instruction de secondaire 2. Pour les personnes de niveau supérieur, il est de 23,7%.

– **Proportion des jeunes (ni en emploi, ni en éducation et ni en formation)**

La proportion des jeunes de 15-24 ans (ni en emploi, ni en éducation et ni en formation) est de 27,0%. Cela signifie que plus d'un quart des jeunes potentiellement actifs de cette tranche d'âge, ne se retrouvent ni sur le marché du travail, ni dans le système éducatif et ni en formation. Cette proportion est de 32,1% et 22,4% respectivement chez les jeunes femmes et les jeunes hommes. L'analyse selon le milieu de résidence montre que cette proportion est importante en milieu urbain (35,4%) qu'en milieu rural (19,3%).

S'agissant des jeunes de 15-35 ans, les personnes ni en emploi, ni en éducation et ni en formation représentent 20,7%. Cette proportion est plus élevée chez les jeunes de sexe féminin (24,2%) que chez ceux de sexe masculin (16,9%). Les jeunes citadins de 15-35 ans sont plus oisifs (27,2%) que les jeunes des campagnes (14,5%).

– **Proportion de l'emploi salarié dans le secteur non agricole**

Sur le plan national, la proportion de l'emploi salarié dans le total des emplois représente 36,5% des personnes qui ont un emploi rémunéré excepté celles qui sont dans l'agriculture et les indépendants. Suivant le sexe, 49,1% des hommes actifs et 26,2% des femmes actives occupées ont un emploi salarié.

Selon les données du QUIBB 2015, 38,7% des emplois occupés par les jeunes de 15-24 ans sont des emplois salariés et pour ceux de 15-35 ans, plus de la moitié des emplois occupés (53,2%) sont salariés.

– **Proportion des ménages de travailleurs pauvres, part des personnes ayant un emploi et vivant en dessous du seuil de pauvreté (Taux de travailleurs pauvres, indicateur OMD) et taux de salarisation**

La proportion des ménages de travailleurs dont le revenu ne dépasse pas le seuil de pauvreté est de 46,3%. Les ménages pauvres sont majoritaires dans le milieu rural avec une proportion de 62,3%. Dans le milieu urbain, ils sont environ deux fois moins nombreux (28,7%).

De même, la part des personnes ayant un emploi et vivant en dessous du seuil de pauvreté (Taux de travailleurs pauvres, indicateur OMD) représente 52,7%. Cette situation de précarité touche une part non négligeable des femmes (53,2%) et des jeunes de 15-24 ans (59,2%). Elle affecte deux fois plus la population rurale (67,6%) que la population urbaine (31,6%).

En 2015, 18,2% des actifs occupés perçoivent un salaire en nature ou en espèce. L'analyse selon le sexe révèle que 22,0% des hommes occupés sont des salariés contre 14,4% de femmes salariées. Ils sont 16,8% des jeunes de 15-35 ans occupés à recevoir un salaire dans l'exercice de leur travail. L'emploi salarié est dominant dans le milieu urbain. En effet, 29,6% des personnes occupées sont dans un emploi salarié dans le milieu urbain contre 9,7% dans le milieu rural.

– Taux d’alphabétisation

D’après les données du QUIBB 2015, la part des personnes de 15 ans ou plus qui savent à la fois lire, écrire et comprendre un texte simple et court sur leur vie quotidienne dans une langue quelconque s’établit à 63,6%. Le taux d’alphabétisation présente des disparités selon le sexe, l’âge et le milieu de résidence. Le plus faible taux est observé chez les femmes (51,1%) contre 77,1% chez les hommes. Par ailleurs, le taux d’alphabétisation est de 49,5% en milieu rural contre 80,1% en milieu urbain. La proportion des jeunes de 15-24 ans alphabétisés est de 84,3%.

Conclusion

En 2015, les efforts du gouvernement en matière d'amélioration du marché du travail se sont poursuivis à travers la mise en œuvre de la politique quinquennale de développement (SCAPE), des politiques et stratégies sectorielles dans les domaines de l'emploi, du travail, de la protection sociale et de la formation. L'exécution des programmes comme le PNIASA, le PGICT, et les projets d'infrastructures ainsi que l'amélioration de l'environnement des affaires ont permis de booster l'activité économique et la création d'emplois.

Malgré ces efforts, des défis restent à relever pour améliorer significativement la situation du marché du travail. En effet, le taux de sous-emploi en hausse constitue une préoccupation au regard de la forte proportion des jeunes dans la population active. Toutefois, l'avenir est promoteur, puisque en dehors des programmes en cours, d'autres initiatives tels que le Projet d'appui à l'employabilité et à l'insertion des jeunes dans les secteurs porteurs (PAEIJ-SP), le Programme d'urgence pour le développement communautaire (PUDC), etc... sont en gestation pour infléchir le niveau du chômage et améliorer les conditions de vie des jeunes sans emploi.

Annexes

Annexe 2.1 : Activités prévues pour 2015

	Activités	Structure responsable	Année de programmation	Source de financement
SECTEUR EMPLOI				
1	Adoption des textes d'autonomisation de l'Observatoire de l'emploi et de la formation	DOE	2015	ANPE
2	Mise en place des comités du réseau des partenaires de l'Observatoire	ANPE	2015	ANPE
3	Mise en place d'une base de données sur le MT	DOE	2015	ANPE
4	Mise en place du site web de l'Observatoire de l'emploi	DOE	2015	ANPE
5	Exécution du projet ROAME	DOE/DOPP	2015	ANPE/BIT/UE
6	Lancement officiel et mise en œuvre du programme de Service à la personne (SAP)	DOPP	2015	ANPE/BIT
7	Validation du manuel de gestion des migrations professionnelles	DOPP	2015	ANPE
8	Elaboration des fiches-projets sur les activités économiques	DACE	2015	ANPE
9	Renforcement des capacités de l'observatoire en technique d'analyse multivariée des données du MT	DOE	2015	ANPE
10	Contribution à la réalisation des études relatives à la situation de l'emploi dans les 3 villes ² pilotes de la GIZ	DOE	2015	ANPE/GIZ
11	Renforcement des capacités de l'observatoire en technique de rédaction scientifique	DOE	2015	ANPE
12	Elaboration du rapport national sur le SIMT	DOE	2015	ANPE
13	Organisation de la troisième édition de la semaine de l'emploi	DGE	2015	État
14	Mise en œuvre du plan d'actions des personnes handicapées	DGE	2015	BIT
15	Mise en œuvre de la stratégie migratoire de la main d'œuvre au Togo	DGE	2015	CEDEAO
16	Elaboration et validation d'une méthodologie de production des données sur les statistiques du travail	DGT	2015	AR
17	Communication autour de la PNE et de son PAO	DGE	2015	BIT
SECTEUR DE LA FORMATION				
18	Restructuration des CRETFP des Régions Maritime et de la Kara	DEST	2015	AFD/BIE
19	Restructuration des sections FP du LETP de Sokodé	DEST	2015	AFD/BIE

	Activités	Structure responsable	Année de programmation	Source de financement
20	Révision des programmes des filières industrielles	DPP	2015	BG/ETFP
21	Elaboration des curricula pour les métiers du secteur non-formel	DPP	2015	BG/ETFP
22	Réalisation d'une étude relative à la restructuration de l'offre éducative	DAC	2015	AR
23	Mise en place du système de suivi des sortants	DSRP	2015	AR
24	Mise en place d'un Système d'informations de l'éducation	DPPE	2015	SCAC/ UEMOA
25	Professionnalisation des universités	DES	2015	BIE/ SCAC
26	Redynamisation et renforcement de l'orientation scolaire et universitaire	DES	2015	UEMOA
27	Privatisation de la gestion des œuvres sociales	DES	2015	AR
28	Renforcement du cadre institutionnel et la gouvernance de la recherche	DRS	2015	UEMOA
29	Développement de la recherche agronomique	DRS	2015	AR
30	Développement de la recherche en santé	DRS	2015	AR
31	Développement de la recherche sur les changements climatiques	DRS	2015	Allemagne
32	Renforcement du cadre juridique (Révision statut ENS)	DES	2015	AR
33	Formation des formateurs à la professionnalisation des enseignants	SCAC	2015	UEMOA
34	Formation du personnel administratif et technique des Universités publiques du Togo	SCAC	2015	SCAC
35	Mise en place de l'administration du CERSA et démarrage des activités	SG	2015	BM
36	Diagnostic des techniques d'élevage des volailles	SG	2015	BM
37	Inventaire des méthodes de transformation et de conservation des produits de volailles	SG	2015	BM
38	Analyse socio-économique de la filière avicole	SG	2015	BM
39	Développement de techniques de diagnostic et de contrôle des maladies des volailles	SG	2015	BM
40	Elaboration de répertoire et vulgarisation des résultats de recherche et innovation avicoles existants dans les universités et institutions partenaires	SG	2015	BM

Annexe 2.2 : Résultats des examens du Bac 1 de l'ETFP ; CAP et CFA par sexe

Examens	Inscrits			Admis			Taux de réussite	Taux Fille	Taux Garçon
	G	F	Total	G	F	Total			
BAC 1 Industriel	1 418	55	1 473	723	31	754	51,2%	56,4%	51,0%
BAC 1 Tertiaire	4 645	6 312	10 957	2 323	3 316	5 639	51,5%	52,5%	50,0%
Total BAC 1	6 063	6 367	12 430	3 046	3 347	6 393	51,4%	52,6%	50,2%
CAP Industriel	1 994	34	2 028	1 600	32	1 632	80,5%	94,1%	80,2%
CAP artistique et artisanal (AA)	7	2	9	6	2	8	88,9%	100,0%	85,7%
CAP agropastoral (AP) et art ménager (AM)	24	16	40	24	16	40	100,0%	100,0%	100,0%
Total CAP	2 025	52	2 077	1 630	50	1 680	80,9%	96,2%	80,5%
CFA			18 987			17 505	92,2%		

Source : DECC, METFP, 2015.

Annexe 2.3 : Résultats de l'examen du BAC 2 par série/filière

Série/filière	Présents	Admis	Taux de réussite
A4	30 405	16 841	55,39%
C	568	393	69,19%
D	24 199	8 811	36,41%
E	3	2	66,67%
F1	41	24	58,54%
F2	202	36	17,82%
F3	300	223	74,33%
F4	174	99	56,90%
G1	1 958	1 352	69,05%
G2	4649	2 804	60,31%
G3	2 904	1 588	54,68%
Ti/1	20	8	40,00%
TOTAL	65 423	32 181	49,19%

Source : Office du baccalauréat, MESR, 2015.

Annexe 2.4 : Résultats de l'examen du BTS par filière

Filières	Inscrits	Présents	Admissibles	Taux d'admissibilité
Assistant architecte	12	12	9	75,0%
Action commerciale et force de vente	403	403	208	51,6%
Assistant gestion des ressources humaines	4	4	3	75,0%
Archivisme	26	26	23	88,5%
Administrateur de réseaux locaux d'entreprise	62	62	23	37,1%
Assurance	87	87	36	41,4%
Assistant de gestion PME/PMI	336	336	171	50,9%
Communication des entreprises	734	734	414	56,4%
Comptabilité et gestion des entreprises	1 236	1 236	249	20,1%
Commerce international	309	309	181	58,6%
Développeur d'applications	119	119	81	68,1%
Développement local	44	44	37	84,1%
Documentation	8	8	8	100,0%
Electromécanique	14	14	13	92,9%
Environnement	9	9	5	55,6%
Electrotechnique	125	125	76	60,8%
Electronique	20	20	11	55,0%
Finance banque	274	274	109	39,8%
Génie civil	464	464	92	19,8%
Gestion des collectivités locales	42	42	15	35,7%
Hébergement	10	10	7	70,0%
Informatique industrielle	2	2	0	0,0%
Maintenance informatique	20	20	16	80,0%
Presse écrite	7	7	5	71,4%
Prise de vue	10	10	10	100,0%
Radio	2	2	2	100,0%
Réalisation	20	20	20	100,0%
Restauration	58	58	57	98,3%
Secrétariat commercial bilingue	104	104	50	48,1%
Secrétariat de direction	704	704	310	44,0%
Télécommunication	134	134	77	57,5%
Topographie	12	12	11	91,7%
Tourisme et loisirs	31	31	4	12,9%
Transport logistique transit	258	258	156	60,5%
Télévision	11	11	11	100,0%
Total	5 711	5 711	2 500	43,8%

Source : Office du BTS, MESR, 2015.

Annexe 3.1 : Répartition de la population en âge de travailler selon le sexe par groupe d'âge et par milieu de résidence

	Homme	Femme	Total
Groupe d'âge			
15 -64 ans	1 722 516	1 831 185	3 553 701
15 - 35 ans	1 081 557	1 159 282	2 240 839
15 - 24 ans	621 677	565 765	1 187 442
Milieu de résidence			
Urbain	816 917	883 455	1 700 372
Rural	905 600	947 730	1 853 330
Grand Lomé	505 797	559 629	1 065 427
Autre Urbain	311 119	323 826	634 945

Source : QUIBB 2015, calculs DOE

Annexe 3.2 : Répartition de la population en âge de travailler occupée selon le sexe par groupe d'âge et par milieu de résidence

	Homme	Femme	Total
Groupe d'âge			
15 - 64 ans	1 308 622	1 328 313	2 636 935
15 - 35 ans	749 039	765 528	1 514 567
15 - 24 ans	357 781	304 242	662 023
Milieu de résidence			
Urbain	553 874	538 270	1 092 144
Rural	754 748	790 043	1 544 791
Grand Lomé	340 361	325 976	666 337
Autre Urbain	213 513	212 294	425 806

Source : QUIBB 2015, calculs DOE

Annexe 3.3 : Taux de pluriactivité par sexe, groupe d'âge et par milieu de résidence

Caractéristiques	Taux
Sexe	
Homme	17,6
Femme	12,7
Groupe d'âge	
15 - 64 ans	15,3
15 - 35 ans	13,4
15 - 24 ans	7,6
Milieu de résidence	
Urbain	11,8
Rural	19,4
Grand Lomé	11,7
Autre Urbain	12,0

Source : QUIBB 2015, calculs DOE

Annexe 3.4 : Ratio Emploi/Population 15-64 ANS par sexe, groupe d'âge et par milieu de résidence

Caractéristiques	Ratio
Sexe	
Homme	76,0
Femme	72,5
Groupe d'âge	
15 - 64 ans	74,2
15 - 35 ans	67,6
15 - 24 ans	55,8
Milieu de résidence	
Urbain	64,2
Rural	83,4
Grand Lomé	62,5
Autre Urbain	67,1

Source : QUIBB 2015, calculs DOE

Annexe 3.5 : Taux de chômage Strict par sexe, groupe d'âge et par milieu de résidence

Caractéristiques	Taux
Sexe	
Homme	4,0
Femme	2,7
Groupe d'âge	
15 - 64 ans	3,4
15 - 35 ans	4,0
15 - 24 ans	4,7
Milieu de résidence	
Urbain	6,2
Rural	1,3
Grand Lomé	7,8
Autre Urbain	3,5

Source : QUIBB 2015, calculs DOE

Annexe 3.6 : Taux de chômage élargi par sexe, groupe d'âge et par milieu de résidence

Caractéristiques	Taux
Sexe	
Homme	4,7
Femme	3,1
Groupe d'âge	
15 - 64 ans	3,9
15 - 35 ans	4,5
15 - 24 ans	5,1
Milieu de résidence	
Urbain	7,0
Rural	1,6
Grand Lomé	8,8
Autre Urbain	4,0

Source : QUIBB 2015, calculs DOE

Annexe 3.7 : Proportion des Jeunes de (15-24 ans) « ni en emploi, ni en éducation et ni en formation » par sexe, par groupe d'âge et par milieu de résidence

Caractéristiques	Proportion
Sexe	
Homme	22,4
Femme	32,1
Groupe d'âge	
15 - 24 ans	27,0
Milieu de résidence	
Urbain	35,4
Rural	19,3
Grand Lomé	39,0
Autre Urbain	30,1

Source : QUIBB 2015, calculs DOE

Annexe 3.8 : Proportion des Jeunes de (15-35 ans) « ni en emploi, ni en éducation et ni en formation » par sexe, par groupe d'âge et par milieu de résidence

Caractéristiques	Proportion
Sexe	
Homme	16,9
Femme	24,2
Groupe d'âge	
15 - 35 ans	20,7
Urbain	27,2
Rural	14,5
Milieu de résidence	
Grand Lomé	29,5
Autre Urbain	23,5

Source : QUIBB 2015, calculs DOE

Annexe 3.9 : Proportion de l'emploi salarié par sexe, par groupe d'âge et par milieu de résidence dans le secteur non agricole

Caractéristiques	Proportion
Sexe	
Homme	49,1
Femme	26,2
Groupe d'âge	
15 - 64 ans	36,5
15 - 35 ans	53,2
15 - 24 ans	38,7
Milieu de résidence	
Urbain	36,2
Rural	37,2
Grand Lomé	38,3
Autre Urbain	32,0

Source : QUIBB 2015, calculs DOE

Annexe 3.10 : Proportion de ménages de travailleurs pauvres par milieu de résidence

Milieu de résidence	Taux
Urbain	28,7
Rural	62,2
Grand Lomé	28,1
Autre Urbain	29,7
Ensemble	46,3

Source : QUIBB 2015, calculs DOE

Annexe 3.11 : Part des personnes ayant un emploi et vivant en dessus du seuil de pauvreté par sexe, par groupe d'âge et par milieu de résidence

Caractéristiques	Taux
Sexe	
Homme	52,16
Femme	53,20
Groupe d'âge	
15 - 64 ans	52,68
15 - 35 ans	53,55
15 - 24 ans	59,22
Milieu de résidence	
Urbain	31,55
Rural	67,62
Grand Lomé	30,15
Autre Urbain	33,75

Source : QUIBB 2015, calculs DOE

Annexe 3.12 : Taux de salarisation par sexe, par Groupe d'âge et par milieu de résidence

Caractéristiques	Taux
Sexe	
Homme	22,0
Femme	14,4
Groupe d'âge	
15 64 ans	18,2
15 - 35 ans	16,8
15 - 24 ans	10,3
Milieu de résidence	
Urbain	29,6
Rural	9,7
Grand Lomé	33,6
Autre Urbain	23,0

Source : QUIBB 2015, calculs DOE

Annexe 3.13 : Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus

Caractéristiques	Taux
Sexe	
Homme	77,1
Femme	51,1
Groupe d'âge	
15 ans plus	63,6
15 - 64 ans	67,3
15 - 35 ans	74,9
15 - 24 ans	84,3
Milieu de résidence	
Urbain	80,1
Rural	49,5
Grand Lomé	84,6
Autre Urbain	72,7

Source : QUIBB 2015, calculs DOE

Annexe 3.14 : Taux de sous-emploi dans la population active par sexe, par Groupe d'âge et par milieu de résidence

Caractéristiques	Taux
Sexe	
Homme	25,8
Femme	24,1
Groupe d'âge	
15 - 64 ans	24,9
15 - 35 ans	23,6
15 - 24 ans	16,0
Milieu de résidence	
Urbain	27,7
Rural	22,9
Grand Lomé	29,2
Autre Urbain	25,3

Source : QUIBB 2015, calculs DOE(Footnotes)

Annexe 3.15 : Taux de sous-emploi selon le niveau d'instruction (population active)

Niveau d'instruction	Taux
Aucun niveau	25,4
Primaire	24,1
Secondaire 1	23,4
Secondaire 2	28,5
Supérieur	23,7

Source : QUIBB 2015, calculs DOE

Annexe 3.16 : Taux d'emplois selon le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Taux
Aucun niveau	78,2
Primaire	75,5
Secondaire 1	68,3
Secondaire 2	63,3
Supérieur	56,6

Source : QUIBB 2015, calculs DOE